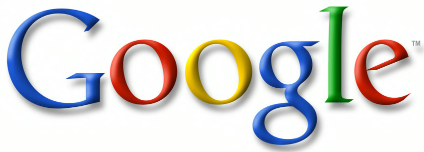


Sur la versification anglo-norma...

Johan Vising



Bordeaux

SUR

LA VERSIFICATION ANGLO-NORMANDE

PAR

JOHAN VISING
DOCTEUR ÈS LETTRES,
PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UNIVERSITÉ D'UPSALA

UPSALA
R. ALMQVIST & J. WIKSELL
ÉDITEURS.

PARIS
ALPHONSE PICARD, LIBRAIRE
RUE BONAPARTE 82.

Prix: 2 fr. 50.

maw Po

Mr E. B. Nicholson if you

librar your o

my bold

Knowing your kindn a stran

iness to help I take the liber ill trea

question.

You know that the most h

f the Bodleyana has bee

by Mr Stengel and (in the

Mr Paul Meyer. The forme

o ought

S

man Po

Mr E. B. Nicholson if you

librar your o

F

my bold

Knowing your kindn a stran

liness to help I take the liber ill trea

a question.

You know that the most h

of the Bodleyana has bee

by Mr Stengel and (in the

Mr Pruhlmeyer the forme

20.

n view of a treatise on Anglo-No
ctry I should be extremely obliged
would have the kindness to give
inion on this question.
Honored Sir, I hope you will excuse
ness to write to you, though I am
ger, and though I have no doubt very
ted your language in these lines.
28645 e I have the honor to be, Sir, your
umble and most obedient servant

Johan Vising
Docent at the University
of Upsala.
Address: Upsala.

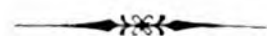
sala the 16th June 1884.

SUR

LA VERSIFICATION ANGLO-NORMANDE

PAR

JOHAN VISING
DOCTEUR ÈS LETTRES,
PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UNIVERSITÉ D'UPSALA



UPSALA 1884
R. ALMQVIST & J. WIKSELL
ÉDITEURS

UPSALA 1884
R. ALMQVIST & J. WIKSELL
IMPRIMEURS

Préface.

Les principes que j'ai entrepris de défendre dans les pages suivantes sont loin d'être nouveaux. Plusieurs savants, surtout en France, les ont énoncés il y a déjà longtemps. Mais personne ne s'est encore donné la peine de les motiver, peut-être par la raison bien simple qu'ils n'ont été sérieusement contestés que depuis quelques années. L'opposition principale est venue de M. Suchier, qui a construit une théorie entièrement nouvelle. L'autorité de ce savant, appuyée par les profondes explorations spéciales qu'il a consacrées au dialecte anglo-normand, et qui forment la base de toute étude sur ce dialecte, est bien propre à évoquer des doutes à l'égard des opinions contraires à la sienne. Me trouvant en opposition avec le savant professeur allemand, j'ai cru que la question litigieuse pourrait gagner à être traitée à un point de vue différent du sien.

J'ai souvent eu lieu de regretter d'avoir eu si peu de matériaux pour mes recherches. Quant aux imprimés, la Bibliothèque de l'Université d'Upsala, la Bibliothèque Royale de Stockholm et surtout l'excellente bibliothèque

française de mon ami M. Carl Wahlund ont été mises à ma disposition de la manière la plus aimable, dont je tiens à exprimer ici toute ma gratitude.

J'offre aussi tous mes remercîments à M. J.-H. Kramer, licencié ès lettres à Stockholm, qui a eu l'extrême obligeance de lire les épreuves de ce petit traité.

Upsala juillet 1884.

Table des matières.

Errata.

Pages.					
7,	ligne	6,	*français,*	lisez:	*anglais.*
8,	„	19,	*de le,*	„	*de la.*
30,	„	20,	*84,*	„	*73.*

Chapitre I.

Théories de MM. Suchier et Koch.

Il est tout naturel que, parmi les tentatives d'expliquer les particularités de la versification anglo-normande, nous trouvions l'idée d'une influence de l'anglais, par suite de la communication constante qui a eu lieu entre les Anglais et les Anglo-Normands. Aussi deux savants sont-ils partis de cette idée pour construire des théories métriques particulières au dialecte anglo-normand. C'est d'abord M. Suchier, dans une brochure publiée à propos de l'édition que M. Atkinson avait donnée de la *Vie de Saint Auban*, puis M. Koch dans son édition des poèmes de *Chardri*. Le premier a cru retrouver dans l'anglo-normand le phénomène germanique d'un *levé* (»*Auftact*»), et toutes les fois que les poètes se permettent de supprimer ce levé, ils agissent, selon lui, sous l'influence de la versification anglaise (voir l. c. page 23). Plus tard, dans l'*Anglia* II, 215—224, l'auteur, répondant à une critique de M. Koschwitz [1]), soutient ultérieurement sa théorie. Enfin, en 1879, dans la *Bibliotheca Normannica*, [2]) il annonce encore qu'il n'a nullement abandonné ses principes, et qu'il les affirmera par de nouveaux arguments.

[1]) Cette critique avait paru dans la *Zeitschr. f. r. Ph.* II, 338 et suiv.

[2]) Voy. I, page LVI.

M. Koch, en adoptant la théorie du levé et en donnant des règles spéciales sur les élévations et les abaissements, veut voir dans la versification anglo-normande un amalgame ou plutôt un mélange de la métrique germanique et de la métrique française [1]. Il prétend que les vers de son auteur sont construits en minime partie sur le principe germanique, tandis que la plupart en doivent être scandés à la française.

Sans faire une théorie détaillée ni motiver son opinion, un troisième savant allemand se montre adhérent de principes analogues. C'est M. ten Brink dans sa *Geschichte der Englischen Litteratur*, I, pages 225 et suiv.

L'idée d'une influence de l'anglais [2] sur la versification anglo-normande a été d'autant plus naturelle pour ces savants, qu'ils ont donné à la versification des deux littératures la même base, savoir une base rythmique [3]. Mais la versification française repose sur un autre principe, celui du nombre des syllabes, auquel un certain rythme peut se joindre occasionnellement. Cette vérité a été entrevue et énoncée depuis longtemps [4], mais long-

---

[1]) Voy. son édition des poèmes de *Chardri* (donnée dans l'*Altfranzösische Bibliothek* I) page XLIV.

[2]) M. Koch parle de l'influence du *germanique*, ce qui revient au même en ce cas.

[3]) Apparemment il en est de même de M. Atkinson, qui scande comme suit le second vers de la *Vie de Saint Auban* (p. 61): *mes ne' ert| d'or a|dubbe|e|| ne d'au|tre| metal.* Il ne parle nulle part d'une influence anglaise et ne croit peut-être pas nécessaire d'y avoir recours pour expliquer cette scansion. Comme il ne la motive pas autrement non plus, il n'y a pas lieu ici de parler expressément de lui.

[4]) Je la trouve par exemple dans Condillac, qui dit, page 44 de son *Art d'écrire:* »Les pieds de nos vers sont uniquement ma

temps aussi elle n'a pas été généralement admise. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion détaillée de cette question; il suffit en tout cas de se fier à l'autorité de M. Tobler. Ce savant, après avoir donné la définition du vers français, ajoute: »D'après ce qui a été dit, il faut avancer en principe que, pour le vers français, ce n'est que le nombre des syllabes et dans certaines conditions l'accent tonique qui entre en considération« [1]. Du moment où il faut reconnaître que la versification française a une autre base que celle des anciennes versifications germaniques, y compris l'anglaise, il devient beaucoup plus difficile d'accepter les théories de MM. Suchier et Koch.

Ajoutons qu'avec l'alternative continuelle de deux mètres différents, qui est le résultat de ces théories, la scansion de pièces en vers anglo-normands serait insupportable. On devrait lire par exemple le début du poème de *Josaphaz* de cette manière:

> *Ki vout|a nul| — ben|entendre*
> 1 2 3 4 5 6 7 8
> *Par essample poet mut aprendre*
> 1 2 3 4 5 6 7 8
> *La dreite veie de salu.*
> 1 2 3 4 5 6 7 8
> *Ceo ad l'en suvente feiz veu*
> *— Ke| genz sunt| par un| respit| . . .*

J'ai numéroté les syllabes des vers qui doivent être lus à la française. Les autres vers auraient un rythme

---

qués par le nombre des syllabes, et ce n'est que dans la rime que nous consultons la longueur ou la brièveté". Oeuvres, vol. 7, éd. de 1798. Paris. Houel. Cependant il s'agit chez lui surtout de faire opposition à la théorie de la quantité. Celui qui s'est prononcé le plus énergiquement à cet effet, est M. Th. de Banville dans son *Petit traité de poésie française.*

[1]) *Vom französischen Versbau*, page 1.

iambique avec des élévations indiquées par le signe |. Il faut avouer que c'est là un bout de poème parfaitement monstrueux.

Enfin, si l'une ou l'autre de ces deux théories étai vraie, il serait à craindre que bien des lecteurs ne s sentissent fort embarrassés en face de certains vers Faut-il scander tel ou tel vers à la française ou bien l'anglaise? Et, dans ce dernier cas, où se trouvent le particularités anglaises? Peut-être faut-il encore parfoi apporter des corrections ou observer quelques part cularités phonétiques de l'anglo-normand pour embrouill encore davantage la question. Prenons quelques exemple On serait bien tenté de lire de la manière suivante vers 750 de la *Chronique* de Fantosme:

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Cum il volsist mes estre honuré

avec un hiatus entre la septième et la huitième syllab Mais non, dit M. Suchier, il faut lire:

Cum il| volsist| — mes| estre ho|nure. [1])

Certains lecteurs voudraient peut-être, en faisant une gère correction au vers 719 du même poème, le scander la française:

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Li message lur ad trestut cunté

avec *message* pour *mes* que portent les manuscrits [2]). Suchier scande:

— le| mes lur | — ad | trestut | cunté. [1])

Les vers qui suivent de *Josaphaz* paraissent se ress bler étroitement au point de vue métrique:

---

[1]) Voy. ***Über Saint Auban***, page 23.

[2]) M. Rose, dont le système sera discuté plus tard, veut turellement lire ainsi; voy. les ***Romanische Studien*** V, page 3

348 De parfunt cumence a suspirer
1222 Qui peust sun ami meuz cunsiller
2835 Mestre, fet il, pardunez le mei.

Iais M. Koch les scande de la manière suivante:

348 De parfunt| cumen|ce a sus|pirer
1222 Ki peust| sun ami| meuz cun|siller
2835 Mestre| fet il| pardunez| le mei.

Voyez l'Introduction de l'édition des poèmes de *Chardri*, page XLV.

En effet, s'il fallait accepter ces théories, deux lecteurs également compétents comprendraient peut-être différemment les vers d'un poème entier. C'est peut-être un raisonnement analogue qui a fait dire à M. Tobler: »Supposer diverses licences, comme l'a fait Suchier, est peu utile». [1])

Nous allons voir si, à d'autres points de vue, les théories que nous discutons ici, sont mieux soutenables.

Ni M. Suchier ni M. Koch ne nous disent comment l'influence anglaise a dû s'opérer. Il n'y a guère que trois voies qui lui ont été ouvertes:

1⁰ Les auteurs anglo-normands ont connu l'anglais et lui ont emprunté certains traits [2]);

2⁰ Des poètes d'origine anglaise ont écrit en français et y ont apporté des particularités métriques de leur propre langue;

3⁰ La littérature anglo-normande, où nous trouvons la remarquable versification dont il s'agit, est due à des

---

[1]) *Vom französischen Versbau*, page 10, note 2.

[2]) A s'en tenir à la stricte teneur de ce qui dit M. Suchier ("die Normannische Sprache eine Eigenheit der Englischen nachahmte", page 23), c'est ainsi qu'il croit que l'influence anglaise s'est fait valoir.

auteurs qui, par la fusion des deux races, ont apparte
également bien à toutes les deux, et ont eu pour ai
dire deux langues maternelles.

Examinons l'une après l'autre ces trois suppositio
Il suffira d'étendre les recherches sur les deux premi
siècles de l'invasion, puisque, à la fin de cette époque,
versification particulièrement anglo-normande est un f
accompli se manifestant dans de nombreux poèmes.

Peu de temps, déjà, après la conquête, il y a eu
Angleterre beaucoup d'Anglo-Normands sachant l'angla
M. Freeman l'assure dans les termes les plus péren
toires, [1]) et plusieurs faits viennent à l'appui de son di
Guillaume le Conquérant lui-même s'est donné la pe
d'apprendre le langage de ses nouveaux sujets
Henri II le comprenait sans doute [3]), comme plus t
Edouard I[er] l'a parlé à une occasion [4]). D'autres an
dotes que l'histoire nous a conservées sur quelques p
sonnes éminentes, en fournissent de nouvelles preuves
L'histoire littéraire enfin nous montre à plusieurs repri
que l'anglais n'était pas tout à fait inconnu aux g
lettrés d'origine française. Geffrei Gaimar a traduit t
bien que mal de longues parties de la *Chronique an
saxonne*, et à en juger surtout par ses nombreuses
grossières méprises sur le sens de son original, il é

---

[1]) Voy. *The History of the Norman Conquest of Englan*
523 et suiv., 535 et suiv.

[2]) Voy. Craik, *A Compendious History of English Liter*
and the English Language, I, 99 (éd. de 1861).

[3]) Craik, l. c. et Freeman V, 527, 889.

[4]) Craik I, 162; Freeman V, 533.

[5]) Freeman V, 890 et suiv., et Scheibner, *Über die Herrs*
der französischen Sprache in England, pages 17 et suiv.

d'origine française [1]). La rédaction anglaise de la proclamation d'Henri III datée de l'an 1258 est censée être l'oeuvre d'un Anglo-Normand [2]). Même des auteurs plus proprement français savaient quelquefois la langue anglaise. Marie de France dit elle-même qu'elle a traduit ses fables d'un original français [3]). A en croire M. ten Brink, la littérature anglo-normande doit encore d'autres ouvrages à l'imitation des Anglais [4]), mais comme je ne puis vérifier ce qu'il dit, je dois m'en tenir aux faits déjà allégués.

Cependant il est permis de croire que dans les plus anciens temps la connaissance de l'anglais n'était ni bien répandue ni bien approfondie. Ceux qui devaient surtout

---

1) Dans l'épilogue de son *Histoire*, Gaimar écrit:

Ore avom pes e menum joie.
Treske ci dit Gaima de Troie.

Il est possible que ce soit là une allusion à son lieu de naissance et en général on a interprété ainsi ce passage. Mais il se pourrait aussi que *de Troie* fût un nom de famille hérité par Gaimar, comme les noms *de Bruce*, *de Percy* et autres; comp. Freeman V, 566. Dans tous les cas, Gaimar a été élevé et naturalisé en Angleterre; sa langue en est une bonne garantie.

2) Freeman V, 531; il cite Earle.

3) *Pur amur le cumte Willaume,*
Le plus vaillant de cest royaume,
M'entremis de cest livre feire
E de l'Angleiz en Roman treire.

Voy. Roquefort, *Marie de France*, II, 401.

4) Voy. sa *Geschichte*, pages 187 et suiv.

Pour ce qui est du roman anglais du roi Horn, M. Wissmann s'est arrêté à ce résultat, qu'il a dû "à un certain degré" être la base du roman français sur le même héros. Voy. *King Horn, Untersuchungen* etc. (1876), page 114. Mais comme le roman anglais n'est certainement pas antérieur au deuxième quart du XIIIe siècle (l. c. p. 58), il est probablement plus jeune que le roman français, qui ne peut dater que du XIIe siècle. Comp. plus loin au chapitre V.

savoir le manier ou du moins le comprendre, c'est-à-dire les fonctionnaires qui entraient en communication directe avec toutes les classes du peuple, ne le connaissaient même pas toujours. Guillaume Longchamp, évêque d'Ely sous Richard 1er, ne savait pas l'anglais [1]); sous Henri III un évêque d'York se plaint de la nomination d'ecclésiastiques ignorant l'anglais [2]). D'autres exemples analogues se trouvent encore dans Scheibner. Même beaucoup plus tard, dans un temps où la fusion des deux races s'opérait rapidement, nous trouvons un évêque de Durham, Louis Beaumont, totalement ignorant de l'anglais [3]). Il paraît aussi que les Anglo-Normands qui possédaient l'anglais, avant que cette langue eût décidément repris le dessus (environ 1350), ne s'en servaient qu'au besoin [4]); ils l'ont même dédaignée ou méprisée [5]), comme ils dédaignaient ou méprisaient fréquemment la nation anglaise, à preuve l'expression déjà citée de Guillaume Longchamp; voir aussi Freeman V, 830, 836, 838. Il ne leur est certainement pas venu à la pensée de le comparer à la »parleure» qui était »plus delitable et plus commune à toutes gens» selon le jugement flatteur d'un Italien. Il n'est pas rare non plus de voir les Anglais eux-mêmes caractériser leur langue comme la langue des petites gens. Robert de Gloucestre écrivait vers l'an 1300 que »lowe men holdeth to Englysh and to her kunde speche yute», c'est-à-dire »les petites gens se tien-

---

[1]) Craik I, 101; Freeman II, 12, IV, 411. C'était cet évêque qui avait coutume de dire: "Anglicus fiam, si hoc fecero", et: "Pejor sim Anglico, si hoc fecero"; Freeman V, 830.

[2]) Scheibner page 18; il cite Morris.

[3]) Craik I, 163.

[4]) Freeman V, 536; comp. page 530.

[5]) Freeman V, 531, 536 et passim; Craik I, 135, et les ordonnances universitaires citées dans la note 2 de la page suivante.

nent encore à l'anglais et à leur idiome original». Un autre auteur, dont j'ignore la date, s'exprime ainsi:

This ylke boke ist translate
In to English tong to rede,
For the love of English lede (laïques),
For comyn folk of England [1]).

La supériorité du français et des descendants des Français est encore attestée par le vocabulaire anglais de nos jours. L'archevêque Trench y a consacré une étude intéressante dans ses leçons *On the Study of Words*, 16e édition, pages 123 et suiv. *Palace* et *castle* sont venus du français, mais *house*, *roof*, *home*, *hearth* de l'anglais; la *table* était française, mais le simple *board* anglais, et ainsi de suite. D'autres faits analogues sont rapportés par Earle dans *The Philology of the English Tongue*, 3e édition, pages 54 et suiv. [2])

Quant à la littérature anglaise, elle n'a certainement pas été plus connue ni estimée que la langue, d'autant moins qu'elle était, à l'époque qui nous occupe, extrêmement pauvre en comparaison des littératures anglo-nor-

---

[1]) D'après Warton, *History of the English Poetry*, édition de 1871, II, 126.

[2]) Les lettrés les plus raffinés ne se sont contentés de rien moins que du latin. Un manuscrit contenant un poème attribué à Robert Grosseteste fait débuter ainsi l'auteur: "Et quamvis lingua romana (= le roman ou le français) coram clericis saporem suavitatis non habeat" ....; voy. M. Meyer, *Documents manuscrits*, page 240. La même idée se retrouve dans plusieurs instituts universitaires. Il est ordonné aux étudiants d'Oriel College à Oxford en 1328, que "si qua inter se proferunt, colloquio Latino, vel saltem Gallico, proferantur"; à ceux d'Exeter College en 1330, qu'ils se serviront du "Romanico aut Gallico saltem sermone"; à ceux d'Aberton College en 1271 qu'ils n'useront que du latin (Warton, II, 24, note 2).

mande et latine en Angleterre [1]). Pour ne s'en tenir qu'à la littérature poétique, la seule qui nous intéresse ici, il n'y a que vingt et quelques pièces qui nous soient conservées, et bien que ce nombre soit fort au-dessous des productions jadis existantes, il n'en est pas moins une indication approximative.

Parmi ces poèmes il y en a plusieurs qui sont traduits du français, comme les poèmes de *Guy de Warwick*, de *Fulke Fitz Warin*, de *Bevis de Southampton*, la *Chronique rimée* de Layamon et la *Vision de Saint Paul*. D'autres ont un contenu très familier aux Anglo-Normands par des ouvrages écrits dans leur propre langue, comme: le *Dialogue entre le corps et l'âme*, les *Vies des Saintes*, le *Poème sur la mort et le dernier jugement*, et les *Sermons*. Voyez, sur *Guy de Warwick*, une notice de M. P. Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens textes* 1882, pages 44 et suiv., sur les autres poèmes cités, la *Geschichte* de M. ten Brink, pages 187, 188, 191, 235, 249, 255, 259, 266. Tous ces poèmes n'ont donc pas attiré l'attention des Anglo-Normands, et la douzaine de pièces qui restent, représenteraient toute la littérature poétique anglaise qui pourrait intéresser les Anglo-Normands depuis 1066 jusqu'à 1264 [2]). Il faut

---

[1]) "As to English poetry, its history for one hundred years is all but a blank" s'écrie M. Oliphant, à propos du temps qui suivit la conquête, dans *The Old and Middle English* (London, 1878); puis il cite un ancien poète qui s'épanche dans les vers suivants:

Nu is þeo leore forleten
and þet folc is forloren
nu beoþ oþre leoden.
þeo læreþ ure folc.

[2]) C'est là, comme on sait, la date par laquelle M. ten Brink termine sa deuxième période de l'histoire de la littérature anglaise.

avouer que c'est bien peu de chose en comparaison des littératures anglo-normande et latine de la même époque, et l'on ne peut croire que les Anglo-Normands s'en soient beaucoup occupés. Aussi l'histoire littéraire nous offre-t-elle, comme on l'a déjà vu, page 6, très peu d'exemples d'ouvrages anglo-normands ou français de cette époque basés sur des originaux anglais. En même temps, les écrivains français reproduisent en masse les lais et les romans des Bretons, qui avaient une littérature peut-être principalement orale, mais digne de toute attention; voyez sur ce sujet un article de M. G. Paris dans la *Romania* X, 466. Probablement auraient-ils fait le même cas de la littérature anglaise, s'ils l'en avaient trouvée digne.

Je n'ai parlé que de la littérature anglaise après la conquête. En effet, rien ne nous montre que les Anglo-Normands ou les Français aient pris notice de la vieille littérature anglaise, sauf Geffrei Gaimar [1]); tout porte à croire le contraire. Les sujets, la langue et même l'écriture des vieux poèmes anglais ou anglo-saxons devaient être très difficiles à comprendre pour les Anglo-Normands [2]).

En considérant ces faits, on a de la peine à admettre que les Anglo-Normands des deux premiers siècles

---

[1]) Quant à Orderic Vital, qui naquit en Angleterre en 1075 et mourut en France après l'an 1143, il avait pour mère une Anglaise et pour père un Orléanais. Il n'est donc pas extraordinaire qu'il eût appris l'anglais dans son enfance, ni que ce fût la seule langue qu'il sût jusqu'à sa dixième année, où il se rendit en France. Il a utilisé la *Chronique anglo-saxonne* pour son *Historia Ecclesiastica* écrite en latin; Voy. Lappenberg, *Geschichte von England* II, 378.

[2]) L'anglo-saxon était difficile même pour les Anglais du douzième siècle, comme nous le montrent par exemple les méprises grossières commises par Henricus Huntingdunensis quand il traduit la chanson sur la bataille de Brunnanburgh.

aient fait des emprunts à la versification anglaise pour leurs propres vers. Ils ont plutôt soigneusement évité toute influence pareille; Gervaise de Tilbury nous apprend qu'ils prenaient soin d'enseigner un français pur à leurs enfants, qui, à cette fin, étaient souvent envoyés en France; voyez Warton II, 23. C'est à peine s'ils ont introduit des mots anglais dans leur vocabulaire [1]), et il serait extraordinaire qu'une influence étrangère se manifestant dans la versification n'envahît pas aussi cette partie de la langue. On sait que dans la littérature anglaise, par exemple, le vocabulaire s'est francisé à peu près en même temps que le mètre. La *Passion de Notre Seigneur,* le premier poème anglais écrit en vers alexandrins, et datant du commencement du XIIIe siècle [2]), contient déjà beaucoup de mots français. Cependant bien d'autres causes qui ne sont pas de nature littéraire, ont contribué à une importation de cette espèce.

A un autre point de vue, l'introduction du rythme anglais dans l'anglo-normand paraît également invraisemblable. On peut se demander si les Anglo-Normands ont compris la versification anglaise. Non pas que les élévations et les abaissements qui la constituent en premier lieu, leur aient été étrangers, puisqu'ils connaissaient des phénomènes analogues dans la poésie latine contemporaine; mais le manque d'un nombre fixe de syllabes a dû leur paraître curieux. Supposé qu'ils aient compris cette

---

[1]) Pour les détails de cette question, je renvoie le lecteur à l'Appendice. On trouvera dans ce même endroit quelques notices sur les mots français introduits dans les écrits du moyen-anglais. C'est surtout quand on compare ces deux sortes d'importations, qu'elles présentent de l'intérêt.

[2]) Voyez Schipper, *Englische Metrik in historischer und systematischer Entwickelung* I, 114.

particularité et ce qui en était la raison, ils auraient eu bien de la peine à l'imiter, avec quelque peu de méthode, dans leurs propres vers. Il fallait introduire pour cela d'abord l'accent comme loi fondamentale là où il n'avait guère de conséquence, et cette introduction exigerait déjà une habileté et un tact fort au-dessus de ce qu'on peut attribuer aux versificateurs médiocres et peu soigneux de la littérature anglo-normande. Dans les temps récents, des littérateurs raffinés ont introduit tantôt la quantité des voyelles [1]), tantôt l'accent tonique [2]) comme éléments essentiels de la versification française, mais sans oser toucher d'ailleurs à la base de cette versification, savoir le nombre fixe des syllabes. Cependant on sait que leur public beaucoup plus lettré que celui des poètes anglo-normands ne put pas les suivre. Les deux tentatives échouèrent et sont presque rentrées dans l'oubli. Un Français fût-il le connaisseur le plus achevé en fait de métrique, comprendrait-il vraiment des vers que M. Koch veut scander ainsi:

De parfunt| cumen|ce a sus|pirer.

Un Germain accoutumé dès l'enfance à la versification accentuée, et versé dans les anciennes littératures germaniques avec leur mètre dépourvu de nombre fixe de syllabes ne saisit qu'avec difficulté cette déclamation.

Pour résumer, la connaissance incomplète et rare que les Anglo-Normands ont eue de la langue et de la littérature anglaises, le peu d'estime qu'ils ont montré pour cette langue et sa littérature, et la difficulté qu'ils ont dû éprouver à comprendre et à appliquer la versification anglaise, m'empêchent de croire que les Anglo-

---

[1]) On connaît les tentatives de l'école de Ronsard.

[2]) Voyez le *Versbau* de M. Tobler, page 6.

Normands aient introduit dans leur versification des traits caractéristiques de la métrique anglaise.

Mais il se pourrait que les Anglais sachant et écrivant le français y eussent apporté quelques traits de leur versification.

Il ne manquait assurément pas d'Anglais sachant le français. La gallomanie d'Edouard le Confesseur avait déjà rendu nécessaire à ceux qui l'entouraient la connaissance du français, connaissance indispensable à plus forte raison et répandue peut-être dans la majorité du peuple sous les rois suivants. C'est là un fait connu de tout le monde et qui n'a plus besoin d'être prouvé. En général je pourrai renvoyer à l'excellent ouvrage de M. Scheibner *Über die Herrschaft der französischen Sprache in England*, et je n'insisterai ici que sur deux points qui sont d'une grande importance mais qui n'ont peut-être pas attirée l'attention qu'ils méritent.

D'abord, nombre de clercs anglais se rendaient en France pour y achever leurs études avant comme après la conquête, mais surtout après [1]). Dès la fondation de l'université de Paris la »Natio Anglica» [2]) y était l'une

[1]) A en croire le chroniqueur anglais Ingulphus, qui pourtant ne mérite pas beaucoup de confiance, c'était la coutume déjà en 625 d'envoyer les jeunes gens aux monastères français pour y être élevés; voyez Warton II, 21.

[2]) La "Natio Anglica" se composait de professeurs aussi bien que d'étudiants, et beaucoup des illustrations de l'université de Paris étaient des Anglais; voyez l'*Histoire littéraire*, IX, 73 pour le XII[e] siècle, XXIV, 500 pour le XIV[e]. C'était une organisation habituelle à toutes les universités du moyen âge que de diviser les maîtres et les étudiants en "Nationes"; voy. par exemple E. G. Geijer, *Samlade Skrifter, Förra Afdelningen*, 4[de] Bd (1851), pages 30 et suiv. Dès l'an 1245, nous en trouvons quatre dans la Faculté des arts de Paris (voy. Thurot, *De l'organisation et l'enseignement dans l'université de Paris,* page 15), savoir celles

des plus grandes, et l'émigration ne cessa pas lorsque les Anglais, au treizième siècle, instituèrent leur première uni-

de l'Ile-de-France, de la Normandie, de la Picardie et de l'Angleterre. Dans le XIV[e] siècle, leur nombre augmenta. Les étudiants des autres pays entraient dans l'une de ces nations. La nation anglaise a un intérêt spécial pour nous autres Suédois, parce que c'était elle qui donnait l'hospitalité à nos aïeux, quand ils allaient étudier à Paris. Le premier Suédois dont nous sachions positivement qu'il y a étudié, est Bryniolf Algotsson, plus tard évêque de Skara (1277--1317); voy. Annerstedt, *Upsala Universitets Historia*, page 6, note 3. Quelquefois les Suédois y ont été très nombreux. Dans les "Conclusions Angleterre" conservées à la Bibliothèque de la Sorbonne et dont M. le bibliothécaire Annerstedt a fait des extraits qu'il a bien voulu me communiquer, on trouve, sous l'année 1339, les noms de plusieurs Suédois marquants à divers titres. Ce sont Andreas Freouati, Nicolaus Johannis, Thomas Haquini de Orabro, reverendus magister Suno, Bero de Tunello Vesgotus, Mathias de Upsalia (probablement le même que le Mathias Laurencii nommé dans un autre passage), Petrus dictus Alanensis, Conradus Conradi. Il n'y eut donc pas moins de huit Suédois qui, dans une seule année, jouèrent un rôle important dans la nation anglaise, soit en qualité de professeurs soit comme procurateurs (c'est-à-dire "kuratorer" d'après notre terminologie actuelle). On peut conclure de là que la somme totale des Suédois étudiant à Paris a pu être considérable. Très souvent ils étaient élus procurateurs, fonction mensuelle de ces temps-là. Une conclusion très nette nous apprend: Tempore procurationis magistri Andreæ Freouati de Smalandia. A. D. 1338 more gallicano, secundum alios 1339, undecima die mensis Martii . . . electus fuit magister Andreas Freouati filius et Cecilie regni Swecie, dyocesis Lincopensis terre videlicet Smalandie de australi provincia Nydungie, parochie videlicet Hyalmsryd, ville scilicet Hedesryd in procuratorem predicte nationis Anglicane . . . Deux Suédois, Johannes Petri et Petrus de Svecia, furent même élus recteurs de l'université, en 1366; un Finlandais, Petrus Roodh de Abo, fut en 1416 revêtu de la même dignité (voy. Annerstedt, *Upsala Univ. Hist.*, page 9, note 2); un autre, Olaus Magni, fut, au XV[e] siècle, deux fois recteur (voy. Koskinen, dans *Silfverstolpe*,

versité, celle d'Oxford. Celle-ci ne fut regardée d'abord que comme une école préparatoire pour l'université de Paris. Les Anglais rentrant dans leur pays après un séjour universitaire en France, étaient certainement les mieux qualifiés pour écrire en français, à moins qu'ils ne préférassent le latin. En revanche, il y avait de temps à autre beaucoup d'étudiants français en Angleterre, plus particulièrement à l'université d'Oxford. Antony Wood raconte, dans son *Historia et Antiquitates Universitatis Oxoniensis*, [1]) que Henri III ayant invité les étudiants de Paris à s'établir en Angleterre, l'université d'Oxford fut visitée par une foule de Français, »ad mille usque (vel ut aliqui volunt ad diversa millia)» [2]). Il va sans dire que de telles visites contribuaient à maintenir la culture de la langue française parmi les Anglais.

Cependant, tout probable qu'il est que des Anglais ont écrit en français dans les deux siècles dont nous parlons, tout aussi difficile est-il d'en trouver des preuves évidentes. La plupart des poèmes anglo-normands conservés sont anonymes, et s'il y en a qui sont signés, nous n'en manquons pas moins de renseignements détaillés sur leurs auteurs. Voici pourtant quelques suppositions à cet égard. Warton croit que la *Conquest of Ireland* date de 1190, [3]) et qu'elle est l'oeuvre d'un Anglais

---

Historiskt Bibliotek, IV, XLII). Le clergé suédois secourait généreusement ces étudiants, et l'on acheta même pour eux trois maisons à Paris. C'étaient les Collegia Upsaliense, Linkoepingense et Skarense; voyez *Nordisk Universitets Tidskrift* VI, 21; comp. aussi E. G. Geijer, *Samlade Skrifter, Förra Afdelningen*, 1a Bd (1849), pages 227 et suiv.

[1]) Oxonii LDCLXXIV.

[2]) Voy. l. c. Liber I, page 83.

[3]) Cette opinion est partagée par, M. Michel qui avait édité ce poème; comp. sa Préface, page VII.

(Warton II, 93), et M. Suchier la date de même [1]). Robert Grosseteste, mort en 1253, est généralement censé d'origine anglaise [2]), mais quand même ce serait le cas, on ne sait pas au juste si l'ouvrage qu'on lui attribue le plus souvent, le *Château d'amour*, est sorti de sa plume [3]). Pour lui attribuer avec certitude d'autres poèmes, il faudrait d'abord fouiller dans la masse de deux cents ouvrages, tant en français qu'en latin, qu'on a supposé venir de lui [4]). M. P. Paris attribue l'*Estoire de Seint Aedward*, composée entre 1236 et 1246, à un auteur anglais ou, comme il dit, anglo-saxon; voyez l'*Histoire littéraire* XXVII, 2. M. De la Rue a avancé que l'auteur de la *Continuation anonyme du Brut de Wace* a été d'origine anglaise, et en lisant la page 75 de l'édition de M. Michel on ne saura en douter. Comme il termine son oeuvre à l'an 1240, il est possible qu'il appartienne à l'époque dont il est question. Voyez De la Rue, *Essais historiques sur les bardes* III, 157 et suiv. D'autres poètes peut-être anglais et qui ont droit à une place dans

1) Voyez *Über Saint Auban*, page 5.

2) Cooke, Préface de ses *Carmina Anglo-normannica* (pour la Société de Caxton), page V; comp. Craik I, 164.

3) Warton II, 89, note 3.

4) On a cru aussi que le *Manuel des Péchés* était son oeuvre, mais à tort, comme on l'a bien reconnu il y a déjà longtemps; voyez par exemple Warton II, 72, note 5, et G. Paris dans l'*Histoire littéraire* XXVIII, 179. Si, en effet, le *Château d'amour* dérive de lui, la *Vie de Marie l'Egyptienne* et le *Miracle de Sardenay* publiés dans le même volume que le *Château* (le même *Miracle* a été publié par M. Raynaud, *Romania* XI, 531 et suiv.) ne sont certainement pas dus à sa plume. Si Warton attribue une *Vie de Tobie* à un Anglais (II, 93, note 2), il y a tort, puisque cette *Vie* n'est autre chose que celle publiée par M. Reinsch dans l'*Archiv* de Herrig LXII, 375 et suiv., et dont l'auteur est Guillaume le Clerc de Normandie.

l'histoire de la première littérature anglo-normande, sont Evrard, Helys de Winchester, Hugh de Rutland, John de Hoveden (mort en 1275), Gautier de Biblesworth, Gautier d'Exeter (mort en 1292), sur lesquels on peut voir quelques détails dans Wright, *Biographia Britannica Literaria* II, et dans Warton II, 93—96. Toutefois on sait fort peu, tant sur leurs personnes que sur leurs écrits, et l'on n'oserait citer avec certitude les ouvrages qui leur sont attribués, comme poèmes anglo-normands dérivant d'auteurs anglais. On pourra tout au plus présumer qu'une partie de la littérature anglo-normande depuis 1066 jusqu'à 1264 est due à des Anglais [1]). Toujours est-il que la plupart en doit être attribuée aux Anglo-Normands.

Que des Anglais qui rimaient en français, n'aient pas toujours strictement observé les lois de la versification de cette langue, cela est fort naturel, sinon nécessairement vrai. Mais s'ils ont fait des vers qui n'entrent pas dans la versification française, il est difficile de croire qu'ils les aient faits selon un principe compliqué de deux systèmes différents. La vie quotidienne nous apprend que celui qui a acquis une langue étrangère, en observe les règles dans la mesure du possible, et s'il y manque, les fautes ne viennent pas de ce qu'il est assez hardi pour vouloir l'altérer ou l'améliorer, mais de ce que ses connaissances sont imparfaites. Il en a probablement été de même des versificateurs anglais se servant du français, d'autant plus qu'ils n'ont même pas eu la hardiesse d'altérer le vocabulaire de la langue acquise.

[1]) Sir Frederick Madden, dans son édition d'*Havelok* pour le Roxburghe Club, 1828, page XLVI, a dressé une liste d'Anglais écrivant en français; mais cette publication ne se trouvant à aucune bibliothèque qui m'ait été accessible, je ne puis profiter de ses renseignements.

Quand même on irait jusqu'à supposer que les Anglais faisant des vers français y aient appliqué certaines règles de leur versification nationale, on ne peut guère admettre, d'après ce qui a été dit plus haut, que leur public anglo-normand les ait compris ou imités. D'où viendrait donc le mètre non-français des poèmes qu'on doit attribuer à des Anglo-Normands? Il paraît même que ce sont ceux-ci qui ont été les premiers à employer le mètre dont il est question, bien que cela ne soit peut-être pas hors de doute. Je trouve ce mètre au moins dans deux poèmes incontestablement écrits par des Anglo-Normands, à une époque où l'on ne peut démontrer que des poèmes pareils aient été composés par des Anglais. Jourdan Fantosme écrivait, comme on le sait, vers 1180, et il était d'origine française. Si son nom ne comporte, il est vrai, qu'un très faible appui, [1]) certains passages de sa *Chronique* m'amènent toutefois à lui attribuer cette origine. Aux vers 114 et suiv. il parle de Charlemagne,

»*ki poesté fud grant*
Par les dudze compaignuns Olivier e Rodlant»;

les vers 170 et suiv. sont très flatteurs pour les Normands:

»*Norman sunt bon cunquerur, n'ad gent de lur maniere:*
Par tut trovom en geste que Norman sunt venquere»;

au vers 903, enfin, il se sert d'une mesure de distance toute française:

Terre qui la vaille de ci qu'à Muntpeslier [2]).

Ce sont surtout les vers 170, 171 qui empêchent de regarder l'auteur comme Anglais d'origine. Ensuite la

---

[1]) Comp. Freeman V, 556 et suiv.

[2]) Au v. 733 on lit le nom de Tiebaut de Balesgué, mais comme je crois cette partie insérée par une autre main, je n'en conclus rien pour Fantosme.

Vie de Saint Thomas par »frere Benet le pecheur», publiée par M. Michel comme appendice II de la *Chronique des Ducs de Normandie*, III, 461 et suiv., date certainement de la seconde moitié du XII[e] siècle [1]), et elle doit avoir un Anglo-Normand pour auteur. C'est l'idée que suggèrent l'enthousiasme pour Louis de France (pages 499, 620, 621), les notions exactes de la géographie de ce pays, et surtout l'expression de »douce France» (page 621), qui n'est certainement pas sortie de la bouche d'un Anglais dans ces temps de haine ou d'antipathie nationale. Nous avons donc deux exemples authentiques d'Anglo-Normands qui, de bonne heure, ont écrit des poèmes où la versification n'est pas celle des Français.

La supposition que les Anglais auraient, en tout ou en partie, introduit dans l'anglo-normand leur versification nationale, est donc invraisemblable, et elle ne suffit pas à expliquer tout ce qu'elle doit expliquer. On doit donc ne pas l'accepter.

La troisième voie de l'influence anglaise, c'est-à-dire celle qui fut ouverte par des auteurs appartenant, par la fusion des deux races, également bien à toutes les deux et ayant pour ainsi dire deux langues maternelles, a plutôt pu être employée. M. Freeman a consacré à la fusion des Anglo-Normands et des Anglais un chapitre spécial, dont les résultats principaux semblent être contenus dans les mots suivants: »The plain facts of the case are that the lowest class would in the twelfth century be almost wholly of Old-English descent, that the highest class would be almost wholly of Norman descent, while in the intermediate classes, among the smaller landowners and the inhabitants of the towns, the

[1]) Voyez plus loin, au chapitre V.

two were so mixed together that at last, towards the end of the century, it was, as the author of the Dialogus de Scaccario says, impossible to tell one from the other» (V, 825) [1]. Ainsi, la fusion des deux nations a dû être sensible déjà vers la fin du XII[e] siècle.

Mais cela ne veut pas dire que la fusion des langues et des littératures originales des deux nations ait marché de paire avec la fusion ethnologique. Au contraire, ce que nous avons vu sur la position et le rang du français vis-à-vis de l'anglais, nous suggère l'idée que le français a maintenu sa supériorité à travers le nivellement politique, du moins parmi les gens lettrés. Cependant il ne saurait être nié qu'il n'y ait eu des auteurs placés pour ainsi dire au milieu du français et de l'anglais, qui leur étaient également familiers, mais il est difficile de retrouver dans l'histoire littéraire les auteurs de cette catégorie. Peut-être est-ce á eux que nous devons les poèmes où l'anglais et le français alternent, poèmes dont on trouve des spécimens dans la *Romania* IV, 381, 383, Warton II, 47, 94, et Stengel, *Codex Digby 86*, page 61. Tout cela n'est pourtant que des suppositions, et il est téméraire de fonder une théorie là-dessus.

Si ces auteurs franco-anglais ont jamais eu une existence réelle, il faut avouer qu'ils ont été mieux qualifiés que les auteurs dont nous avons parlé plus haut, pour réformer la versification française à l'aide de celle des Anglais. Ils n'ont pas été incapables de comprendre et d'estimer les vers anglais, comme les Anglo-Normands purs; ils n'ont pas travaillé non plus avec un instrument

[1]) Il est difficile de refuser sa foi à une autorité comme M. Freeman. Toutefois le ton polémique contre M. Thierry et "his master Scott", et l'enthousiasme de l'auteur pour l'ancienne nation anglaise rendent quelquefois son lecteur un peu douteux.

étranger et artificiellement acquis, comme les Anglais purs écrivant en français et imitant à qui mieux mieux les lois de la nouvelle langue. Ce qui empêchait ces auteurs d'introduire des règles anglaises dans la versification anglo-normande, n'empêchait donc pas ceux qui possédaient également bien le français et l'anglais, d'en faire autant. Cependant est-il probable qu'ils l'ont fait? Puisque ce ne pouvait être par ignorance des règles françaises qu'ils auraient opéré un tel changement, ils s'y seraient livrés de parti pris. On se demande alors: Quel but pouvaient-ils viser par cette innovation? L'ont-ils entreprise afin d'améliorer la versification française? Pour peu qu'ils l'aient regardée avec des yeux français, ils n'ont pu voir une amélioration dans ce qui amenait la dissolution du vers français. Il est impossible qu'un Français ait pu avoir cette idée-là. Aussi M. Suchier lui-même appelle-t-il »*Gestolper*» les vers où l'on trouve les libertés prétendues anglaises [1]). Ont-ils voulu se faciliter la versification française? Ils ne l'ont pu faire en introduisant l'accent anglais, qui devait au contraire augmenter la difficulté de faire des vers, mais seulement en ébranlant le nombre fixe des syllabes; et dès lors il ne s'agit que d'une négligence dont MM. Suchier et Koch ne veulent pas entendre parler. Enfin, comme qu'ils aient agi, ils n'ont pu compter sur l'approbation d'un public, qui n'était pas également bien qualifié pour comprendre un mélange des deux versifications.

Bref, tout en considérant cette dernière supposition comme moins improbable que les deux précédentes, je la crois néanmoins peu probable. Il ne reste que de nier absolument toute influence directe de l'anglais sur la

---

[1]) Voy. *Über Saint Auban*, page 27.

versification anglo-normande. Ce résultat a été obtenu par la considération des rapports qui ont dû exister entre les langues et les littératures anglaises et anglo-normandes. Ces rapports ne sont pour rien dans les théories de MM. Suchier et Koch, et il paraît qu'un critique de l'*Academy* (1877, page 278) en a fait à M. Suchier un reproche mérité en disant: »Nous croyons les théories de M. Suchier incorrectes en plus d'un point, et la cause en est surtout qu'il n'a qu'imparfaitement apprécié la position du français en Angleterre pendant le moyen-âge, et surtout sa relation avec l'anglais et les dialectes du français continental».

Avant de terminer ce chapitre, je relèverai une question de détail dans le raisonnement de M. Suchier. Un fait curieux semble, à première vue, constituer un appui solide à sa théorie, et il n'a pas manqué d'en tirer parti. C'est que dans le poème anglo-normand du *Voyage de Saint Brandan* (manuscrits d'Oxford et de Londres), tous les vers féminins ne comptent que huit syllabes y compris l'*e* atone final. D'après M. Suchier, nous aurions ici un exemple d'un auteur supprimant le levé avec soin et méthode [1]). Pourtant la bonne explication de ce fait est plutôt celle donnée par Diez, dans les *Altromanische Sprachdenkmäler*, où il parle du *Breviari d'amor* et de *Guillaume de Deguilleville* [2]). Du reste, il n'est pas encore mis hors de doute que nous ayons affaire ici à une particularité dérivant d'un auteur anglo-normand. Feu

---

[1]) La même particularité semble caractériser un *Purgatoire de Saint Patrice;* voy. mon *Etude sur le dialecte anglo-normand du XII*[e] *siècle*, page 52.

[2]) Cette explication avait aussi été acceptée par M. Koschwitz dans sa critique de la brochure souvent citée de M. Suchier (*Zeitschr. f. r. Ph.* II, 341).

M. Boucherie a émis une opinion différente [1]), et jusqu'à ce qu'une édition définitive basée sur tous les manuscrits soit donnée de ce poème, on fera mieux d'en suspendre son jugement.

Chapitre II.

Expérience de M. Rose.

Tous ceux qui connaissent tant soit peu les copies faites en Angleterre de poèmes français, savent bien qu'elles laissent souvent à désirer, surtout au point de vue de la versification [2]). L'insouciance des copistes anglais ou anglo-normands étant hors de doute, on pour-

---

[1]) Dans la *Revue des langues romanes*, 1883, pages 180 et suiv.

[2]) Les copistes en général n'étaient pas connus pour se donner trop de soin, témoin la plainte de Philippe de Thaun déjà au commencement du XIIe siècle, c'est-à-dire dans un temps antérieur à celui de nos copistes anglo-normands ou anglais. Il s'exprime, v. 147—160, comme suit:

E cil guart, ki l'orrat
E ki bien l'entendrat,
Que, s'il digne le veit
Qu'il a escrivre seit,
Que aprof le patrun
Recoillet sun sermun.
S'il eissi nel volt faire,
Que li seit a cuntraire,
Pri lui pur Deu amur
N'i metet sun labur;
Kar suvent par les mains
Des malvais escrivains
Sunt livre corrumput
E aneise perdut.

rait se demander si ces copistes ne portent peut-être pas aussi la responsabilité de toutes les fautes métriques qui se présentent dans les poèmes anglo-normands. C'est cette idée qui a conduit M. Rose à faire une expérience sur la *Chronique* de Fantosme [1]). Ce poème nous est transmis dans un état qui compromet à chaque pas la versification française. M. Rose l'a restitué à un mètre français régulier, et si cette restitution se montrait plausible, elle pourrait donner la clef de la bonne intelligence des autres poèmes se trouvant dans le même cas.

Je me suis déjà prononcé sur la manière dont M. Rose a exécuté son expérience [2]): il a pu la faire avec plus de précaution et de tact. J'examinerai ici à quel degré cette expérience est fondée.

Les deux manuscrits qui contiennent la *Chronique* de Fantosme [3]), sont assez bien d'accord l'un avec l'autre. On peut s'en convaincre en jetant un coup d'oeil sur les variantes alléguées dans les deux éditions de M. Michel [4]). M. Rose lui-même a relevé ces variantes sous le titre de »*Belege*«. Il faut avouer qu'il y a une disproportion énorme entre ces différences réelles et la masse de différences que M. Rose suppose exister entre les manuscrits et l'original. Celles-ci, dont M. Rose dresse une liste sous le nom de »*Anwendung*«, ne portent pas sur moins de quarante pour cent des vers de la *Chronique*. A qui la faute de toutes ces différences supposées? Les deux manuscrits existants

---

1) Dans les *Romanische Studien* V, 301—382.

2) Dans le *Literaturblatt f. g. u. r. Ph.* 1882, col. 352—355.

3) Il y en a un à la cathédrale de Durham, un autre à la cathédrale de Lincoln; voy. M. Fr. Michel, *Rapports au roi,* pages 205, 214, 243—254.

4) L'une pour la Surtees Society, 1840, l'autre comme appendice à l'édition de la *Chronique des Ducs de Normandie,* 1844.

dérivent l'un et l'autre d'un seul et même manuscrit antérieur [1]) — appelons-le α — et qu'ils reproduisent assez fidèlement, puisqu'ils sont bien d'accord. Ce n'est donc ni le copiste du manuscrit de Durham, ni celui du manuscrit de Lincoln qu'on pourrait accuser d'avoir tout à fait altéré la *Chronique*. Du reste ces copistes sont connus par leurs copies de l'*Estorie* de Gaimar, poème qu'ils nous ont aussi transmis d'une manière concordante [2]). En outre, celui qui a fait α s'est également montré comme copiste relativement fidèle, car il nous a donné un bon texte de Gaimar. Il est donc nécessaire de chercher le faussaire principal dans un temps encore plus reculé; mais plus on se rapproche de l'original, plus il est probable qu'il a été compris et bien rendu; et plus on remonte dans le temps, plus on a de garantie de bonnes copies. Cependant, il y a tout lieu de croire qu'un copiste a considérablement changé l'oeuvre de Fantosme. Les vers 644—765 sont apparemment ajoutés après coup [3]). Mais il se fait que ces vers sont les mieux bâtis de toute la *Chronique*, et M. Rose est le premier à le reconnaître [4]). Ainsi, ce copiste-remanieur n'a pas corrompu non plus le mètre de Fantosme. Ce serait donc un copiste plus ancien encore, copiant le reste du poème avant l'addition

---

[1]) C'est ce manuscrit que j'ai appelé γ en traitant de l'*Estorie* de Gaimar, et α en traitant de la *Chronique* de Fantosme; voy. mon *Etude sur le dial. anglo-norm.*, pages 28, 38. Là se trouvent aussi les preuves de ce que les deux manuscrits conservés ont une seule et même source.

[2]) Voyez l'*Etude sur le dial. anglo-norm.*, pages 26 et suiv. Au milieu de la page 27, il y a “la ressemblance de C et de *D*“; il faut “la ressemblance de C et de *B*“.

[3]) Voyez là-dessus l'*Etude du dial. anglo-norm.*, pages 38 et suiv.

[4]) Voy. son article, page 380.

de ces vers relativement corrects. On voit que la difficulté va en grandissant.

Ajoutons que, si les copistes avaient porté atteinte au mètre, ils n'auraient pas dû mieux respecter le sens et la grammaire, car il n'est guère probable qu'ils se soient complus à détruire le mètre de parti pris. Or le sens et la grammaire sont en général irréprochables[1]) dans la *Chronique* telle que nous la possédons.

Il semble donc que M. Rose se soit mépris en voulant imputer aux copistes les nombreuses infractions au mètre qu'il a relevées dans la *Chronique.* Au contraire, tout porte à croire que ce que nous possédons de Fantosme doit ne pas trop différer de l'oeuvre originale composée par lui; et il ne faut pas se livrer à une refonte complète, comme l'a fait M. Rose.

Le fait rapporté plus haut que deux manuscrits contiennent à la fois la *Chronique* de Fantosme dans de mauvais vers et l'*Estorie* de Gaimar bien versifiée, n'est pas sans analogue. D'autres manuscrits sont dans le même cas, et l'on peut en tirer des conclusions d'une portée plus générale. Le manuscrit 50 du Corpus Christi College à Cambridge contient un fabliau anglo-normand *Le chevalier, la dame et le clerc* en très mauvais mètre, mais un texte du *Brut* de Wace en bons vers; voyez la *Romania* I, pages 69 et suiv. De même on trouve dans un manuscrit appartenant à M. D'Arcy Hutton de Marske Hall une reproduction de *Guy de Warwick* négligeant

---

[1]) Cela est dit de la grammaire, en tant que l'on a égard aux traits anglo-normands; ainsi la distinction des deux cas est souvent négligée, mais c'était l'habitude des écrivains anglo-normands, précédant en ce point comme en tant d'autres les écrivains du continent; comp. l'*Etude du dial. anglo-norm.*, page 104.

partout la mesure du vers, mais en même temps une copie du *Brut* de Wace et une autre de *Florence de Rome*, où la versification n'est pas du tout également mauvaise. Voir à cet égard une notice de M. P. Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français* 1882, pages 43 et suiv. Des phénomènes analogues se présentent sans doute souvent encore pour celui qui est en état d'étudier beaucoup de manuscrits exécutés en Angleterre. Ainsi, quand nous voyons que plusieurs copies nous rendent assez bien les poèmes dont nous savons que les vers étaient originairement corrects, et en même temps dans un mauvais état métrique, des poèmes dont il y a lieu de soupçonner la versification originale, il est impossible de n'en pas tirer des conclusions en faveur de la fidélité des copistes. Ajoutons que, dans les cas particuliers dont j'ai parlé, l'*Estorie* de Gaimar et le *Brut* de Wace sont plus anciens que les autres poèmes copiés par les mêmes mains, et ont dû par là subir plus d'altérations, si l'état actuel de la versification dépendait exclusivement des copistes.

Toutefois, si l'expérience de M. Rose doit souvent échouer, il se peut qu'elle réussisse dans beaucoup de cas. On retrouverait peut-être ainsi quelques originaux corrects cachés dans des copies très fautives. Mais pour en pouvoir juger, il faut chercher à decouvrir la manière de travailler des copistes anglais et anglo-normands en général. Heureusement nous sommes quelquefois à même de les contrôler, soit en examinant des copies dont on sait que l'original a été correct, et dont la critique peut restituer le texte, soit en comparant plusieurs manuscrits coexistants d'un seul et même poème. D'après les copistes dont on peut contrôler le travail, on pourra juger ceux qui se soustraient à notre contrôle.

On comprend que la connaissance de la manière dont les manuscrits français étaient exécutés en Angleterre, ait une grande importance pour la philologie française redevable aux copistes d'Outre-Manche de tant de monuments littéraires. Il serait à désirer que l'on fît des recherches détaillées à cet égard, en se servant d'un grand nombre de manuscrits propres à fournir des renseignements. On vient de voir que M. Rose a annoté les cas où diffèrent les copistes de la *Chronique* de Fantosme. M. Suchier à recueilli quelques exemples qu'il a trouvés d'additions faites par des copistes de poèmes anglo-normands [1]). Une étude semblable a été faite par M. Heiligbrodt dans les *Romanische Studien* III, 520 et suiv. à propos du manuscrit de *Gormond*, qui sans doute est exécuté en Angleterre. M. P. Meyer a seulement promis, il y a bien longtemps [2]), de faire des contributions à ces recherches. Mais tout cela est bien peu de chose. Il est surtout regrettable que dans la principale contribution, celle de M. Suchier, les citations manquent absolument, de sorte qu'on ne sait pas quelle importance il faut donner aux résultats qu'il allègue.

J'essaierai d'augmenter les résultats déjà obtenus, en m'appuyant sur tous les manuscrits qui me sont accessibles et qui peuvent être utiles au but que je me suis proposé. Je dois dire dès l'abord que je trouve très peu de manuscrits exécutés avec la négligence que M. Rose croit trouver dans les manuscrits de la *Chronique* de Fantosme. Les altérations les plus fréquentes seront classées spécialement; les autres, qui ne se présentent que sporadiquement ou qui sont compliquées, seront rangées dans une catégorie à part sous le titre d'*altérations diverses.*

---

[1]) Voy. *Über Saint Auban,* page 15.

[2]) Voy. la *Romania* I, page 248.

De cette manière, on pourra facilement voir quelles fautes les copistes écrivant en Angleterre ont le plus communément commises [1]. Les changements qui ne portent pas sur la mesure du vers, n'ont rien à voir ici.

Voici la liste des altérations du manuscrit du XIII[e] siècle Digby 86 de la Bibliothèque Bodléienne, bien connu par la description détaillée de M. Stengel [2]. La date de ce manuscrit est, d'après M. Stengel, qui renvoie au folio 205 [3], la fin du XIII[e] siècle [4]. Parmi les nombreuses pièces contenues dans ce manuscrit, on trouve le *Sermon en vers* de Guichard de Beajeu, et l'*Estrif de II dames*. M. Stengel donne des extraits de tous les deux. Le premier de ces poèmes m'est aussi accessible dans l'édition de M. Jubinal, faite d'après le manuscrit f. fr. 19525 de la Bibliothèque Nationale de Paris, et dans une copie du manuscrit harléien 4388 prise par mon ami M. Axel Erdmann, qui a eu la complaisance de me la céder. Le second poème a été publié d'après un bon manuscrit parisien par M. Jubinal dans son *Nouveau Recueil* II, pages 84 et suiv. Ainsi il m'a été possible de me faire un texte critique de ces deux poèmes, auquel j'ai comparé le

---

[1] Naturellement je ne dis pas que toutes les fautes qui se trouvent dans un manuscrit, dérivent de la même main. Au contraire, dans la plupart des cas, plusieurs copistes ont collaboré à l'altération de l'original; mais il n'est pas possible de distinguer la part de ce travail qui revient à chacun.

[2] *Codicem manu scriptum Digby 86 descripsit* etc. Stengel. Halis MDCCCLXXI.

[3] Voy. page 103 de son livre.

[4] M. P. Meyer, jugeant par l'écriture, le croyait exécuté au milieu du XIV[e] siècle (*Romania* I, 245), mais à tort. M. Nicholson, qui a attentivement examiné le manuscrit, m'écrit, en répondant à une demande que je lui avais adressée, que l'argument de M. Stengel est tout à fait péremptoire.

manuscrit Digby. Après avoir examiné l'extrait du *Sermon*, moins les vers 98, 123, 164, 165, 222, 262 (numérotation de M. Stengel), qui ne se trouvent dans aucun des autres manuscrits, j'ai ajouté, pour pouvoir étendre mon examen sur trois cents vers, les strophes 1—9, 11, 12[1]) de l'extrait de l'*Estrif*. L'un et l'autre poème appartenant à la France, il est clair que la versification originale a été bonne. Je désigne les vers du *Sermon* par des chiffres arabes, ceux de l'*Estrif* par des lettres, et les strophes de ce poème par des chiffres romains.

Elision omise: si 22, 64; *sa* 46, 162; *ki* 71, 82; *ke* 124, XIc; *la* 148; *Ne* 193; *de* 211, 220, 229, 240, 255, IIId, VIIIa; *Le* 230. Ajoutez *nele* = *nel* 168; *kile* = *kil* 250; *sile* = *sil* 261.

Addition d'un **e** *atone: or(e)*[2]) 13, 131, 206, 213; *houm(e)* 14, 55, 207, 241; *vod(e)rait* 29, 114; *perd(e)* 66; *vil(e)ment* 72; *un(e)* 85, 110[3]); *Dounk(e)* 106; *creit(e)ra* 134; *ilek(e)* 135; *ard(e)rount* 137; *perd(e)rount* 146, 195; *gard(e)* 161.

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: po[e]stis 61; *De[a]bles* 150[4]); *loseng[e]ours* 186; *N[e]iz* Id.

---

[1]) La strophe 10 a été exclue, parce qu'elle est tout différemment conçue dans les deux manuscrits.

[2]) C'est la forme préférée par les copistes anglais et anglo-normands; M. Rose l'a observé dans la *Chronique* de Fantosme; voyez page 317; d'autres exemples sont fournis par le *Tristan* de Béroul, éd. Michel, où une grande partie des vers incorrects se laissent corriger par la substitution de *or* à *ore*.

[3]) La correction proposée par M. Stengel n'est pas acceptable, *couine* étant masculin.

[4]) La forme *deble* se rencontre souvent dans l'anglo-normand de la dernière époque. Comparez l'anglais *devil*.

Chevilles: Li 19; *il* 96, 147[1]); *le* 97, 126; *ne* 158; *vous* 245; *e* IIIc; *ben* VIIc; *de* VIId; *A* XId.

Suppression de petits mots atones: toz 10, 231; *est* 12; *par* 18; *ke* 103; *en* 141, 174; *graunt* 159; *e* 160, 260; *il* 194; *sul* 248; *vous* 249; *Tres* 258; *l'a* XIb.

Altérations diverses aux vers: 5, 30, 38, 39, 41, 42, 63, 69, 70, 73, 74, 83, 86, 88, 89, 91, 100, 105, 122, 153, 163, 166, 180, 184, 191, 196, 209, 215, 217, 233, 234, 242, 246, 247, 253, 254, Ib, Vb, VIc, VIIab, VIIId, IXac, XIIc.

Somme: 117 vers altérés, c'est-à-dire quarante pour cent.

Les autres manuscrits de la même espèce dans la littérature publiée sont deux des manuscrits contenant le *Roman de Horn* et décrits par M. Brede dans les *Ausgaben und Abhandlungen* IV, pages 179 et suiv.[2]), et publiés dans le même recueil par MM. Brede et Stengel; puis le manuscrit 16. E. VIII de la Bibliothèque du roi, du Musée Britannique, contenant le *Pèlerinage de Charlemagne*. Ils se distinguent par des méprises grossières de tout genre. Outre que la mesure du vers est souvent détruite, les mots sont défigurés ou leur ordre changé, ou bien les règles de la grammaire négligées. Comparons par exemple un passage du manuscrit nommé en dernier lieu, avec le texte critique de M. Koschwitz[3]). Je copie d'abord le manuscrit, puis le texte tel qu'il doit être:

V. 1 Un iur fu karleun al feint denis mufter.
Un jorn fut li reis Charles al saint Denis mostier,

---

[1]) Il n'est pas nécessaire d'ajouter *se*, comme le fait M. Stengel, qui en faisant cette addition n'aurait pas dû oublier l'élision de *qui*.

[2]) Désignés par les lettres O et H.

[3]) Dans l'*Altfranzösische Bibliothek* II, zweite Auflage.

2 Reout priſe ſa corune en croiz ſeignat ſun chef
Priſe rout sa corone, en croiz seignat son chief,
3 E ad ceinte ſa eſpee li ponz fud dor mer
Et ad ceinte s'espee dont li ponz fut d'or mier.
4 Dux i out e demeines e barunſ e cheualerſ
Dus i out e demeines, barons et chevaliers.
5 Li empereref reguardet la reine ſa muillerſ
Charles li emperere reguardet sa moillier;
6 Ele fud ben corunee al pluſ bel e aſ meuz
Ele fut coronee al plus bel et al mielz.
7 Il la priſt par le poin deſuz un oliuer
Il la prist par le poin desoz un olivier,
8 De ſa pleine parole la priſt a areiſuner
De sa pleine parole la prist a araisnier:
9 Dame ueiſteſ unkeſ hume nul dedeſuz ceil
»Dame, veïstes onques rei nul dedesoz ciel,
10 Tant ben ſeiſt eſpee ne la corone el chef
Tant bien seïst espee ne la corone el chief?

On voit que l'ignorance et l'insouciance se rencontrent ici à chaque pas. Quand on a affaire à des manuscrits de ce genre, on peut donc avoir le droit d'opérer une refonte essentielle, égale à celle pratiquée par M. Rose. Nous verrons, au chapitre suivant, quelles précautions il faut observer.

Mais la plupart de nos copistes ont été plus fidèles à leurs originaux; surtout ils ont donné des textes intelligibles, car les altérations qu'ils se sont permises, n'en obscurcissent en général pas le sens.

Voici les résultats de mes études sur les oeuvres de ces copistes.

I. Manuscrit du XII[e] siècle conservé dans la ville de Hildesheim et contenant la *Vie de Saint Alexis*. La date et la provenance anglaise de ce manuscrit sont

suffisamment connues par l'édition de *Saint Alexis* donnée par M. G. Paris[1]). J'ai comparé les trois cents premiers vers dans la reproduction de l'*Altfranzösisches Übungsbuch*[2]) de MM. Foerster et Koschwitz et dans l'édition critique de M. Paris.

Elision omise: co 10d, 36c; *se* (= *si*) 12e, 31a; (= *se*) 58c; *qued* 22b, 23c, 58b[3]).

Addition d'un **e** *atone: or(e)* 1c,

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: n[e]uls 55c.

Omission de petits mots atones: mie 15e; *onc* 32e. *li* (pronom) 60c.

Altérations diverses aux vers 9a, 11e, 15c, 28e; 29ce, 31e, 37e[4]), 38d, 40b, 41bc, 44b, 48d, 50e, 51c[5]).

Somme: 29 vers altérés.

II. Manuscrit du XIIe siècle de l'ancienne bibliothèque d'Ashburnham-Place. On y trouve la même *Vie de Saint Alexis*. La date de ce manuscrit a été précisée par M.

---

1) Voy. page 3.

2) *Altfranzösisches Übungsbuch zum Gebrauch bei Vorlesungen und Seminarübungen herausgegeben von W. Foerster und E. Koschwitz. Erster Theil: Die ältesten Sprachdenkmäler. Heilbronn. Henninger. 1884.*

3) Il va sans dire que je ne compte pas, par exemple, *nostra anceisur* 3 b pour une faute contre le mètre, puisque dans ce manuscrit cette orthographe équivaut à *nostre anceisur*. De même les mots *imagine* 18b, *angeles* 18c, *virgine* 18d, pour *imag'ne, an'gles, virg'ne,* ne détruisent nullement les vers où ils se trouvent. Ces mots s'écrivent de la même manière dans le manuscrit nº II.

4) Ce vers est en apparence correct dans le manuscrit, mais il faut le corriger.

5) Parmi les "*altérations diverses*" je compte aussi par exemple *icel* pour *cel;* on pourrait en effet ranger de telles fautes dans une catégorie spéciale, mais comme elles ne sont pas fréquentes, je ne l'ai pas fait.

P. Meyer: elle doit être le milieu du XIIe siècle. Le copiste était Anglais; voyez l'édition de M. Paris, page 4. C'est encore la reproduction de l'*Altfranzösisches Übungsbuch* et le texte de M. Paris que je compare. Mais pour marcher sûrement, je n'ai pas tenu compte des strophes défigurées ou surchargées par une seconde main, ni de la strophe 25 (dans la numérotation de M. Paris), où le vers b est différemment rendu dans l'*Altfranzösisches Übungsbuch* d'un côté, et les éditions de MM. Paris et Stengel de l'autre. En revanche, pour pouvoir m'appuyer au moins sur trois cents vers, j'ai ajouté quelques strophes à celles examinées dans le manuscrit n° I[1]). Ainsi, il s'agit ici des quarante-huit premières strophes moins les vingt-quatre qui suivent: 1, 6, 20, 21, 24—27, 30, 38, 40—43, 48, 50, 64, 65, 67—71, 74.

Elision omise: si 2e[2]); *que* 22b; *se* (= *si)* 12e, 31a, (= *se)* 72b[3]); *te* 37ad. Ajoutez *si te* = *sit* 31b.

Addition d'un **e** *atone: eyt(e)* 37b.

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: cuntre[e] 4e (assonance); *n[e]uls* 55c; *tant[es]* 80d.

Chevilles: tenz 2b; *e* 9d, 35d; *le* 18 c; *de* 18d; *la* 39c[4]); *que* 47e; *un* 54c; *ad* (= *habet)* 57c; *ge* 81e[4]); *bel* 82c); *funt* 83b; *a* (= *ad)* 83 d.

---

[1]) Le nombre de trois cents vers n'y est pourtant pas tout à fait, car je n'ai pas ajouté de vers au lieu des quelques vers illisibles dans le manuscrit et appartenant aux strophes comprises dans mon examen. Il en est de même de quelques-uns des manuscrits dont il sera question plus tard.

[2]) M. Paris écrit, comme on sait, *si'st* = *si est.*

[3]) C'est le vers d dans le manuscrit d'Ashburnham-Place (= A); le pronom y est écrit *sei.*

[4]) C'est le vers d dans le manuscrit A.

Omission de petits mots atones: en 15d, 47a[1]); *il* 35c; *e* 45c, 66b.

Altérations diverses aux vers 2d, 4d, 8e, 10dc, 11a, 16c, 18b, 29de, 33acd, 34bc, 39d[2]), 45ad, 49e, 51a, 55ab, 62e, 72e[3]), 75c, 77abd[4]), 79a, 80e, 81ad[4]), 83d[4]) 84d[5]).

Somme: 64 vers altérés.

III. Manuscrit du XIIe siècle, Digby 23 de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford. Il contient la *Chanson de Roland* dont je compare la reproduction photographique de M. Stengel à l'édition critique de M. Gautier[6]). Le commencement de ce manuscrit étant fort difficile à lire, je choisirai les trois cents vers qui correspondent aux vers 96—395 de l'édition critique. Le scribe était Anglo-Normand selon M. Gautier (Introduction, page XXII, où la date du manuscrit est également fixée).

Elision omise: de 149; *li* (article) 180, 274, 369; *io* 246, 254, 290; *co* 277, 296; *ki* 382; *que* 324[7]).

[1]) Peut-être à ranger dans la dernière catégorie.

[2]) Vers e dans le manuscrit A.

[3]) Vers g dans le manuscrit A.

[4]) Vers e dans le manuscrit A.

[5]) Je n'ai pas compté le vers 78a, où, d'après l'*Altfranzösisches Übungsbuch*, il y a *oi* pour *ot*, car *oi* n'est pas décidément une forme dissyllabe. MM. Paris et Stengel paraissent avoir lu *ot*.

[6]) De l'an MDCCCLXXX. L'édition critique de M. Müller concorde, pour les vers que j'examine, presque partout avec celle de M. Gautier.

[7]) Dans la désinence de quelques verbes en *e(t)* atone, la voyelle finale n'est pas élidée, mais il n'y a là aucune différence entre le manuscrit et les éditions critiques, MM Gautier et Müller n'ayant pas cru nécessaire d'opérer l'élision de ces verbes. De même, MM. Paris et Bos l'ont omise dans leur édition de la *Vie de Saint Gilles*. On devrait alors lire ces vers avec synalèphe; comp. ce que dit M. Suchier dans l'introduction du *Sermon en vers* qu'il a publié, pages XXV et suiv.

Addition d'un e atone: or(e) 156.

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: blanch[ei]er 261; *ceint[e]* 346; *messag[e]* 367 (assonance).

Chevilles: e 170[1]); *en* 241[1]); *il* 286; *la* 351; *que* 359; *le* 364.

Omission de petits mots atones: ad (= habet) 197[2]); *co* 286; *cil* 378; *si* 390.

Altérations diverses aux vers 118[3]), 124, 202, 285, 304, 311, 321, 383.

Somme: 33 vers altérés.

IV. Manuscrit du XIIe siècle, Cotton Vespasian BX du Musée Britannique. On y trouve le *Voyage de Saint Brandan*, dont M. Suchier a donné la meilleure édition, dans les *Romanische Studien* I, 533 et suiv. L'orthographe et les accents *(díviné, terré* etc.) accusent immédiatement une main anglaise ou anglo-normande. La date du manuscrit doit être la fin du XIIe siècle. A l'aide de trois autres manuscrits que je connais du *Voyage*, j'ai pu me faire un texte critique suffisant pour contrôler les copistes. J'examinerai les trois cents premiers vers masculins; on comprend, de ce qui a été dit plus haut, page 23, pourquoi je passe les vers féminins.

Elision omise: de 47[4]), 263, 270, 399; *li* (article) 39, 299; *le* (article) 123, 140, 197, 211, 295, 338; *que* (pronom) 96, 300, 363; *Ne* 70. Ajoutez *en le = el* 264, 281.

---

[1]) Pour le copiste qui comptait *l'arcevesque* pour trois, et *sour* pour une syllabe, ces vers étaient sans doute corrects.

[2]) Le copiste a rempli les dix syllabes de ce vers, mais en détruisant la césure et le sens.

[3]) Dans ce vers, le copiste a mis *la cuntenance* au lieu de *le cuntenant*, ce qui pourrait être jugé comme addition d'un *e* atone.

[4]) Lisez *ren* on *rien* pour *en*.

Addition d'un **e** *atone: cum(e)* 180, 315.

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: gurr[ei]er 69; *al[e]ment* 144; *Tut[e]* 175; *nei[e]* 266; *nul[e]* 332; *icel[e]* 383.

Chevilles: co 246; *i* 316; *E* 319.

Omission de petits mots atones: e 58; *i* 78; *il* 108, 303, 411; *mult* 114; *tuz* 124[1]); *par* 242; *est* 282; *li* 325.

Altérations diverses aux vers 46, 131, 187, 235, 271, 344, 348, 349, 366, 368, 384, 407, 412, 414.

Somme: 53 vers altérés.

V. Manuscrit du XIIe ou du XIIIe siècle, 16 K 12 Pt I de la Cathédrale d'York. Ce manuscrit n'est pas encore publié, mais M. Eiríkr Magnússon de Cambridge a eu l'obligeance d'exécuter pour moi une copie de la partie qui contient le *Voyage de Saint Brandan*. L'orthographe indique infailliblement un copiste habitant l'Angleterre. Quant à la date de ce manuscrit, on l'a jugée de manières différentes; M. Suchier le croit exécuté au XIIe siècle, M. Bradshaw au XIIIe; voyez mon *Etude sur le dialecte anglo-normand*, page 19[2]). J'examinerai les mêmes vers que dans le manuscrit précédent, et d'après la même méthode.

Elision omise: ki 40; *que* 65, 102, 124, 127, 363; *ne* 92; *te* 292; *li* 313.

Addition d'un **e** *atone: or(e)* 164; *un(e)* 168; *lur(e)* (= *l'or)* 312; *quel(e)* 343.

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: Tut[e]

---

1) Ce vers contient huit syllabes dans le manuscrit, mais en le lisant comme le copiste nous l'a transmis, on perd la césure observée si strictement dans ce poème; voyez mon *Etude sur le dial. anglo-norm.*, page 53.

2) On y trouve l'indication: "The present has 18 fables"; corrigez: "78 fables" (de *Marie*, non de *Morie*, cf. plus haut dans la même page).

175; *m[o]uz* 191; *s[o]uz* 192; *pr[ei]ez* 297; *N[e]is* 331.

Chevilles: Que 60; *Kar* 70; *e* 112.

Suppression de petits mots atones: e 58; *a* 284; *i* 108, 263; *sus* 204; *li* 241; *en* 256, 290.

Altérations diverses aux vers 131, 132[1]), 228, 320, 332, 344, 345, 366, 368, 402.

Somme: 39 vers altérés.

VI. Manuscrit du XIIe siècle, Nero A V de la Bibliothèque Cottonienne. M. Th. Wright a publié ce manuscrit tel quel dans ses *Popular Treatises on science*[2]), et M. Mall a donné, comme on sait, une édition critique du *Computus* de Philippe de Thaun, contenu dans ce manuscrit. Ce sont ces deux publications que je compare[3]). La date du manuscrit remonte assez haut dans le XIIe siècle[4]), et l'on ne peut douter que le copiste ne fût un habitant de l'Angleterre; les fautes nombreuses et l'orthographe en fournissent des preuves infaillibles. Les vers 1—300, d'après la numérotation de M. Mall, seront examinés ici.

Elision omise: me 24; *se (= si)* 65, 130, 149; *ne* 84, 123; *que* 107, 109, 141, 150, 193, 216, 268, 282; *coe* 125; *li* 144; *le* 251.

Addition d'un **e** *atone: Or(e)* 175, 213, 300; *el(e)s* 261.

Chevilles: ne 8; *il* 34; *li* 42; *e* 192, 206; *ki* 291.

---

[1]) Ce vers a la teneur suivante: *Jeiuine faimes q'l nus guit,* où il y a bien huit syllabes, mais non deux hémistiches réguliers, comme dans les manuscrits de Londres et d'Oxford.

[2]) Publication pour l'Historical Society of Science. Londres. MDCCCXLI.

[3]) Au vers 241. j'ai accepté la leçon rapportée dans les variantes de M. Mall, au lieu de celle donnée par M. Wright.

[4]) Voy. l'Introduction de l'édition de M. Mall, page 1.

Omission de petits mots atones: le 45; *se* 82; *E* 111, 139, 263; *mult* 118; *jo* 223; *en* 240; *i* 260; *tant* 297.

Altérations diverses aux vers 26, 85, 86, 138, 188, 262, 291, 293.

Somme: 45 vers altérés.

VII. Manuscrit du XII[e] siècle, nº lat. 14,470 contenant un *Lapidaire* publié par feu M. Pannier [1]). D'après lui, ce manuscrit date de la dernière partie du XII[e] siècle. L'orthographe et les accents (par exemple Lés sét árz sót, si eu fu máistre. v. 5, *ovréé* v. 53 etc.) démontrent la provenance anglaise. Dans l'édition de M. Pannier on trouve comme variantes les leçons de ce manuscrit toutes les fois qu'il n'est pas suivi dans le texte critique; ainsi, on a en même temps un texte critique et une reproduction fidèle de notre manuscrit. Ce *Lapidaire* ayant sans aucun doute été composé sur le continent [2]), la versification de l'original a été correcte. J'examinerai les trois cents premiers vers.

Elision omise: ki 194; *que* 235 [3]).

Addition d'un **e** *atone*: *Onic(e)* 283.

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: Cum[e] 116.

Chevilles: e 26, 79, 188; *la* 201; *ben* 210; *pas* 237; *A* 252.

Omission de petits mots atones: co 49; *tot* 112; *e* 139, 152, 209, 227; *la* 200; *ele* 215; *ki* 226, 228; *mult* 293.

---

[1]) *Les lapidaires français du moyen âge* (Paris 1882), pages 34 et suiv.

[2]) M. Pannier le place dans la partie sud-ouest du territoire de la langue d'oïl (page 32), mais ses raisons sont un peu faibles.

[3]) La leçon de notre manuscrit paraît être *Laltre que est etc.*, où les exigences de la versification sont remplies par l'élision de *que;* le sens demande un changement plus substantiel.

Altérations diverses aux vers 10, 41, 51, 55, 57, 58, 71, 107, 110, 140, 183, 189, 240, 246, 286, 289, 290, 291 [1]).

Somme: 40 vers altérés.

VIII. Manuscrit du XIII[e] siècle, 19,525 f. fr. de la Bibliothèque Nationale de Paris. Dans ce manuscrit se trouve un sermon en vers publié par M. Suchier dans la *Bibliotheca Normannica* I. La patrie de ce manuscrit est l'Angleterre, et il paraît avoir été exécuté au XIII[e] siècle [2]). M. Suchier a fait imprimer parallèlement son texte critique et celui du manuscrit (désigné par A), de sorte qu'on peut facilement les comparer. Je prends les trois cents premiers vers.

Elision omise: que 14a.

Addition d'un e atone: quel(e) 13a; *comm(e)* 32e; *or(e)* 34a.

Suppression de petits mots atones: li 3f; *se* 19a.

Chevilles: li 1d; *le* 14e; *nos* 38e.

Altérations diverses aux vers 1c, 19ef, 20f, 33d, 37b, 40e.

Somme: 16 vers altérés [3]).

---

[1]) Je n'ai pas compté les vers 89, 207, où M. Pannier a ajouté un *s* à *Calcedoine*. Ce changement, qui peut être juste au point de vue de la flexion, n'est pas de rigueur pour faire un bon vers, car *calcedoine* peut très bien se trouver en hiatus avec le mot suivant; comp. M. Rolfs, *Romanische Forschungen*, page 200, M. Röttiger, *Über Tristran*, page 26.

[2]) Voy. la *Vie de Saint Alexis*, page 5, et l'Introduction de l'édition de M. Suchier, page XI.

[3]) M. Paris avait dit dans l'*Alexis* que le copiste de ce manuscrit n'avait pas beaucoup de sentiment pour la mesure du vers. En effet l'*Alexis* est rendu beaucoup pis dans notre manuscrit; dans les 300 premiers de ses vers, j'en compte 13 où l'élision est omise, 18 où un petit mot atone est supprimé, où le copiste a

IX. Manuscrit du XIII[e] siècle 435 de Gonville and Caius College à Cambridge. On y trouve le même *Sermon* que dans le n° VIII, et le manuscrit de Cambridge (désigné par B) est publié à côté de celui de Paris. L'écriture en est du milieu du XIII[e] siècle, et la provenance est anglaise; voir l'édition de M. Suchier, pages X et suiv. J'examinerai les mêmes vers que dans le n° VIII, à l'exception de la strophe 6 du manuscrit de Paris, laquelle fait défaut dans le manuscrit de Cambridge.

Elision omise: li 3d; *ke* 19b, 27c, 30c, 44b, 49e. Ajoutez *qui le* = *quil* 7e.

Addition d'un **e** *atone: mund(e)s* 18c; *or(e)* 18e; *cruel(e)* 21e; *cel(e)* 28c; *Quel(e)* 40a; *forc(e)* (pour *fort)* 44d; *trei(e)s* 48a.

Chevilles: li 1d, 14e; *le* 11b; *les* 24f; *e* 24a, 28e, 41b, 47e; *cant* 4e.

Omission de petits mots atones: *par* 3a; *li* 4c; *de* 12e; *Mais* 20a; *jo* 28b; *i* 39b; *il* 39d; *cil* 40e; *bien* 46b; *ot* 47f; *unt* 29b (rime).

Altérations diverses aux vers 1c, 8cd, 14f, 19e, 20e, 23e, 24e, 27e, 29a, 35f, 41c, 43bf, 47d.

Somme: 49 vers altérés.

X. Manuscrit du XIII[e] siècle Digby 34 de la

---

ajouté des chevilles, 28 (ou bien 30 en comptant deux vers problématiques), où il y a des altérations diverses. On est donc parfaitement autorisé à dire que la copie est mauvaise, mais la faute n'en retombe qu'à un faible degré sur le copiste du manuscrit 19,525; d'autres copistes ont naturellement contribué essentiellement à altérer l'*Alexis*. Du reste les copistes devaient moins facilement comprendre ce poème très ancien et contenant tant de traits archaïques; enfin, l'*Alexis* étant composé en vers décasyllabes, mais le *Sermon* en vers de cinq syllabes, il y avait justement le double de place, dans le vers de l'*Alexis*, pour les fautes et les méprises.

Bibliothèque Bodléienne. Nous y retrouvons encore le même *Sermon* publié tel quel par M. Suchier. En décrivant le manuscrit, l'éditeur nous apprend que le copiste habitait l'Angleterre, et qu'il exécuta son oeuvre au commencement du XIIIe siècle. Les strophes 41—50 des manuscrits précédents faisant défaut dans celui-ci, il sera bon d'étendre l'examen aux strophes suivantes, de sorte que je prendrai toutes les strophes qui correspondent aux strophes 1—60 du texte critique.

Elision omise: *li* 3d; *le* 14b; *que* 14a, 27e; *me* 28e; *Se* 31a. Ajoutez *ne le* = *nel* 53f, où, pourtant, la leçon diffère considérablement de celle des deux autres manuscrits.

Addition d'un **e** *atone: or(e)* 18e, 34a; *cruel(e)* 21e; *Quel(e)* 40a [1]).

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: sab[e]lin 36e; *pesch[e]ur* 40f; *Tuit[e] (= Tute)* 60d.

Chevilles: li 1d; *la* 9b; *ore* 10f; *i* 14d; *fu* 21c; *mes* 21f; *ki* 23e; *e* 24a, 27c, 29e, 52e; *par* 30b; *nus* 32e; *sul* 58bc; *il* 60b; *sa* 60f.

Omission de petits mots atones: par 3a; *de* 12e; *si* 13f; *que* 18d; *ne* 19d; *e* 30e; *me* 31a; *il* 32a, 33c; *i* 36f; *cil* 37e; *fort* 59c.

Altérations diverses aux vers 4f, 8cd, 10c, 11b, 13c, 14c, 19e, 27a, 29a, 36b, 37c, 39b, 51b, 54ac, 55ce, 59b, 60ae.

Somme: 64 vers altérés.

XI. Manuscrit du XIIIe siècle, n° 99 du fonds des couvents supprimés, de la Bibliothèque Laurentienne à Florence. MM. G. Paris et Bos, qui ont donné une

[1]) Je n'ai pas compté *breuement* au vers 35e, car l'*e* est là probablement un signe orthographique pour marquer la prononciation d'*u* comme consonne.

édition de la *Vie de Saint Gilles* d'après ce manuscrit, en ont déterminé la date, qui est celle déjà nommée, et la provenance, qui est anglaise [1]). Bien que l'original soit anglo-normand, la versification en est aussi irréprochable que celle d'un poème du continent; voyez l'Introduction des éditeurs. L'édition de MM. Paris et Bos contient un texte critique avec les leçons du manuscrit indiquées en variantes, toutes les fois qu'elles ne sont pas acceptées dans le texte. Je choisis les trois cents premiers vers.

Elision omise: De 1; *si* 96.

Addition d'un **e** *atone: un(e)* 1; *cher(e)* 3; *ne(e)* 24 (rime); *or(e)* 92; *heir(e)* 264 (rime).

Suppression de voyelles muettes pour le copiste: tut[e] 28; *almoner[e]* 30 (rime); *h[e]é* 43; *bel[e]* 66; *est[re]* 88; *mue[e]* 170 (rime); *vestu[e]* 174 (rime); *mes[a]aisé* 179; *Sir[e]* 223, 281; *recovré[e]* 229 (rime); *abanduné[e]* 230 (rime); *taillé[e]* 249 (rime); *preisé[e]* 250 (rime); *repeiré[e]* 257 (rime).

Chevilles: ne 245.

Omission de petits mots atones: e 104; *la* 298.

Altérations diverses aux vers 19, 25, 113, 133, 134, 143, 148, 188, 207, 217, 218, 243, 252, 291.

Somme: 39 vers altérés.

XII. Manuscrit du XIIIe siècle, Ff. 6. 17. de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, contenant le *Roman de Horn*. Une description de ce manuscrit a été donnée par M. Brede dans les *Ausgaben und Abhandlungen* IV, page 183. Il est de la fin du XIIIe siècle et écrit par une main »romane». Cependant l'orthographe, les accents (*sespéé*, *aportéé* etc.), et le þ (comparez les

[1]) Comparez l'édition pour la Société des anciens textes français, page 1.

vers 852, 853) permettent de préciser cette indication vague: c'est une main anglo-normande, sinon anglaise, qui a exécuté ce manuscrit. Il a été publié, par MM. Brede et Stengel, à côté de deux autres, dans le fascicule VIII des *Ausgaben und Abhandlungen*, ce qui permet de reconstruire le texte original. Il paraît être certain que celui-ci a été composé en bons vers. D'abord la reconstruction à un bon état se laisse presque partout opérer facilement; puis l'auteur est sans doute le même Thomas [1]) qui nous a raconté en bons [2]) vers l'histoire de Tristan et d'Isolde. Je choisirai un passage contenu à la même fois dans tous les trois manuscrits, savoir les vers 1455—1754. Les quelques fautes dont la correction n'est pas sûre, seront renvoyées dans la dernière catégorie.

Elision omise: Si 1460.

Addition d'un **e** *atone: Gud[e]lof* [3]) 1642; *soné[é]* 1661.

Chevilles: bien 1631; *A* 1654.

Suppression de petits mots atones: dunc 1455; *une* 1456; *il* 1468; *en* 1480.

Altérations diverses aux vers 1458, 1516, 1581, 1595, 1596, 1600, 1601, 1602, 1615, 1621, 1636, 1644, 1655, 1704, 1722, 1729, 1752.

Somme: 26 vers altérés.

Les résultats des recherches qu'on vient de lire, ne compromettent pas trop les scribes anglo-normands et anglais. Les vers devenus fautifs sous leurs mains

---

[1]) Voy. la Préface de l'édition de MM. Brede et Stengel, page III.

[2]) Voy. M. Röttiger dans sa dissertation sur *Tristran*, page 18.

[3]) Tous les manuscrits écrivent ainsi dans ce vers, mais comparez les vers 1326, 1693.

remontent tout a plus à vingt-deux pour cent, et toutes les fautes sont facilement explicables, même celles que j'ai rangées dans la catégorie des *altérations diverses*. Il y a par exemple, parmi ces altérations, *itant* pour *tant*, *kil* pour *ke il* et beaucoup d'autres méprises légères, mais qui ne se présentent que sporadiquement. De plus, j'ai inscrit dans cette catégorie tous les vers altérés par plus d'une des fautes rangées dans des classes spéciales. Beaucoup des libertés que M. Rose avait cru devoir attribuer aux copistes de Fantosme, par exemple celles qu'il appelle »*Vertauschung*», et »*Umstellung*», ne se rencontrent guère dans les copies de cette classe. De même, quand M. Suchier dit que c'est surtout l'addition de certains mots explicatifs qui a détruit le mètre des poèmes copiés en Angleterre [1]), il me semble que cette indication doit être modifiée.

Ces résultats peuvent encore être affirmés par nombre de manuscrits que je n'ai pas étudiés aussi minutieusement. Que l'on compare, pour s'en convaincre, les variantes de trois manuscrits que M. Mall a données dans son édition du *Computus*. La comparaison des manuscrits du *Tristan* de Thomas fournit le même résultat; il en est encore de même des quatre manuscrits de l'*Estorie* de Gaimar, s'il est permis d'en juger d'après ce que j'en connais. Le manuscrit Hatton 100 de la Bibliothèque Bodléienne, d'après lequel M. Vollmöller a publié l'*Octavian*, est de la même nature. Un autre exemple de manuscrits tolérablement bons nous est fourni par le nº 4,388 Harléien, que j'ai étudié dans la copie de M. Erdmann [2]).

---

[1]) Voy. *Über Saint Auban*, page 15.

[2]) On pourrait ajouter le fragment de Mende contenant *Otinel* et *Aspremont* et publié par M. E. Langlois dans la *Romania* XII,

Qu'on me permette enfin de donner quelques spécimens de la manière dont les manuscrits exécutés en Angleterre s'accordent ordinairement. M. P. Meyer a communiqué, dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français* 1882, quelques extraits de cinq manuscrits contenant le *Guy de Warwick.* En voici le début, reproduit, vers pour vers, d'après les cinq manuscrits:

1. Puis cel tens ke Deu fu né,
Pus cel tens ke Deus fu né,
Pus le tens ke Deu fu nee,
Puis cel tens ke Deus fu nez,
[P]uys cel tens qi Deux fust nee,
2. Establi fu la crestienté,
Establiz fu cristienté,
Estable fu la cristienté,
E establi crestienetez,
E establi la cristieneté,
3. Mutes aventures sunt avenues
Multes aventures sunt avenues
Mout des aventuris sunt avenus
Multz des aventures sunt avenues
Mult aventurus sunt avenus
4. Ke a tutes gens ne sunt seües.
Ke a tuz hummes ne sunt pas seues.
Ke a touz homes ne sunt pas suz.
Ke a touz hommes ne sunt pas sues.
Qi a touz homes ne sunt seues.
5. Pur ceo deit hom mult enquere
Pur ço doit humme mult enquerre
Kar ce dayt hom mout enquere

---

pages 433 et suiv., quoique, dans certains passages, il ressemble quelque peu à un remaniement.

Pur ceo deit l'em mult enquere
Pur ceo deit l'om mult enquerre

6. E pener sei de ben fere,
E pener sei de bien feire,
E pener soy de ben fere,
E pener sei de bien fere,
E peyner sey de bien fere,

7. E de bons prendre esperemens
E de bons prendre esperement
E de boins prendre esperemens
E de bons prendre esperementz
E de aprendre bons esperimenz

8. Des fez, des diz des anciens
Des faiz, des diz des anciens
De fès, de dis as aunciens
De faiz, de diz as aunciens
De feez, de diz as aunciens

9. Ki devant nus esteient.
Ki devant nos esteient.
Ke devant nous estoynt.
Ki devant nus esteient.
Qi devant nous esteynt.

10. Aventures beles lur aveneient
Aventures beles lur aveneient
Aventuris bels lour avynt
Aventures beles lur aveneient
Aventures beles lour aveneynt.

Trois manuscrits contenant le *Château d'amour* de Grosseteste nous fourniront un autre spécimen analogue. Ces manuscrits sont les n°s 232 du Corpus Christi College, et 1,121 de la Bibliothèque Harléienne, tous les deux publiés par M. Cooke dans les *Carmina Anglo-*

normannica [1]), et le manuscrit anciennement Colb. 7268. 3. 3. A. de la Bibliothèque Nationale de Paris, publié par M. Michel dans la *Libri Psalmorum versio antiqua gallica*, pages XXII et suiv.

1. Un reis esteit de grant poeir [2])
Un reis esteit de grant poeir
Un reis esteit de grant poer,
2. De bon voleir. de grant saveir.
De grant voleir. de grant saveir.
De bon voler, de grant saver.
3. Iceu rois un fiz avoit
Iceu rois un fiz avoit
Icel rei un fiz aveit,
4. Ki trestut son sen [3]) savoit.
Ki trestut son sen [3]) savoit.
Que trestut son sen saveit.
5. Tut autre tens cum fu le pere
Tut autre cum fu le pere
Tut altretel cum fu le pere
6. Si est le fiz en sa manere,
Si fu le fiz en sa manere,
Si est le fiz en sa manere,
7. Dun saveir dune substance
De une voler et de une substance [4])
De un saver, de une substance,
8. Dun voleir dune puissance.
De une estre et de une pussance,
De un voler, de un poissance,

---

1) Pour la Société de Caxton, 1852.

2) C'est le vers nº 205 de l'édition de M. Cooke, page 9.

3) M. Cooke lit *seu*, ce qui est une faute évidente.

4) Ce vers et le suivant ont changé de place dans le manuscrit Harléien.

9. Par ki trestot ordineit
Par ki trestot fesoit
Par qui il trestut feseit.
10. Quanka son reaume apendeit.
Quank a son reaume apendeit.
Que à son realme apendeit.

On voit que, dans ces deux cas, les manuscrits ne diffèrent que par les altérations dont il a été question plus haut.

Quelle conclusion peut-on tirer de tout cela pour l'appréciation de l'idée de M. Rose? C'est apparemment qu'on n'a pas le droit de rendre les copistes seuls responsables de toutes les irrégularités que nous trouvons dans les poèmes anglo-normands, car la plupart des copies que nous pouvons contrôler se montrent moins fautives que la grande masse des poèmes anglo-normands.

Chapitre III.

Théorie des savants français.

On a vu par les chapitres précédents que les auteurs anglo-normands n'ont pas usé d'un autre système métrique que les Français, et que les copistes n'ont détruit qu'en partie la versification des poèmes anglo-normands. Il ne reste donc que l'explication suivante pour les irrégularités qui ne retombent pas sur les copistes: les poètes anglo-normands ont mal appliqué les règles de la versification française. Ce serait sans doute aller trop loin, de prétendre qu'ils se soient soustraits à toutes lois métriques. En général, les vers d'un seul et même poème ne sont pas trop inégaux; on peut au moins voir si l'auteur a voulu

faire des vers courts ou des vers d'une certaine longueur. On peut dire qu'un poème anglo-normand est écrit en vers de tel ou tel nombre de syllabes, par exemple huit ou douze, *environ*[1]).

Cette explication, que je crois la bonne, est due aux philologues et aux littérateurs français. En parlant des vers de Langtoft[2]), M. Paulin Paris avait déjà dit qu'ils étaient »sans repos, sans mesure, allongés et raccourcis sans égard pour le véritable accent[3])». M. P. Meyer s'exprime comme suit, dans la *Romania* I, page 71: »Or, un très grand nombre des vers de notre fabliau *(Le chevalier, la dame et le clerc)* seraient corrects, si on omettait cet *e* final dans le compte des syllabes. Il y a du reste tout lieu de croire qu'à cet égard et à beaucoup d'autres, notre poète n'avait pas de principe fixe et ne se piquait pas d'être conséquent avec lui-même. On peut même aller plus loin et admettre d'une manière générale que son oreille, peu exercée, n'était point heurtée par un vers incorrect». A d'autres occasions, le même savant a répété cette opinion, notamment dans la *Romania* IV, 374, 376, le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1882, page 61. La même idée se retrouve chez M. Gaston Paris. Il dit par exemple en parlant de Wilham de Wadington[4]): »L'auteur a une idée très vague du mètre; il veut faire des vers de huit syllabes, mais il les laisse varier entre six et dix (sans compter que les copistes ont enchéri sur lui)». Cela se rapproche beaucoup de ce que le même savant avait dit, à propos

---

[1]) Comparez la métrique de M. Auguste Strindberg dans ses *Dikter på vers och prosa*. Stockholm 1883; par exemple page 15.

[2]) Il l'appelait Langetost.

[3]) *Hist. litt.* XXV, 339.

[4]) Dans l'*Histoire littéraire* XXVIII, 180.

de la *Vie de Saint Auban*, dans la *Romania* V, 389. L'éminent littérateur M. Victor Le Clerc paraît avoir partagé ces vues, si l'on en peut juger par ce qu'il dit des vers de Garnier de Pont Sainte Maxence. *(Histoire littéraire* XXIII, page 370.)

D'autre part, je ne trouve pas que les deux autres théories sur la versification anglo-normande aient obtenu des partisans en France. C'est là un fait à noter. D'abord on y reconnaît le pratique esprit français opposé au caractère théorisant des Allemands; ensuite cela prouve que les Français n'ont pas trouvé acceptable ni même intelligible la scansion que MM. Suchier et Koch ont voulu attribuer au public anglo-normand. L'explication simple et naturelle, on pourrait dire réaliste, que l'on s'est faite en France des vers anglo-normands, est non seulement une théorie de savants français, c'est une théorie toute française en comparaison des autres plus compliquées, qu'ont proposées les Allemands.

Un Allemand, du moins, embrasse, à ma connaissance, les vues des Français; c'est M. Tobler. Voyez son *Versbau*[2], page 10 et note 2. Il se peut que d'autres le fassent encore, bien que je ne le trouve pas dans la littérature. M. Röttiger, il est vrai, paraît être de ce nombre[1]), mais il s'exprime avec beaucoup de réserve.

Si l'on est obligé de s'en tenir à la théorie des Français par ce motif déjà qu'on ne peut accepter celles de MM. Suchier et Koch, cette théorie ne manque pas d'appuis d'une nature plus solide et plus positive. Personne n'ignore que le français transplanté en Angleterre s'est bientôt et rapidement altéré. Ces altérations portaient, dans beaucoup de mots, sur le nombre des syllabes. On hésitait

[1]) Voir *Über den Tristran des Thomas.* Dissertation. Gœttingue 1883; page 18.

par exemple entre *emperere* et *emperer*, entre *empereur* et *emperur*[1]). Des exemples analogues se trouvent en grand nombre dans la brochure de M. Suchier *Über Saint Auban*, pages 27 et suiv. Il fallait que les hésitations continuelles de cette espèce rendissent incertaine la versification entière, puisqu'elle dépend du nombre des syllabes. L'incertitude produisait l'insouciance et l'oubli des règles métriques originaires.

Les anciens écrits anglo-normands portent du reste le témoignage de ce fait. Le copiste qui, sous Edouard II ou Edouard III, exécutait le manuscrit Cotton Julius A. V du Musée Britannique, contenant la *Chronique* de Langtoft, termine son oeuvre par ces vers:

Artus scriptoris careant gravitate doloris,
Sermo de Bruto fit sub dictamine tuto;
Culpa datur Petro deficiente metro[2]).

Par *Petro* le copiste a naturellement désigné Pierre de Langtoft lui-même. Il est vrai que ces vers ne se trouvent pas immédiatement après sa *Chronique*, mais qu'ils suivent une *Lamentation de la Vierge* que le copiste lui attribue; toutefois cela ne change rien à la signification de ces vers: le copiste a senti la faiblesse métrique du poème qu'il copiait; il tient à se laver les mains et à en rejeter la faute sur l'auteur lui-même. Wilham de Wadington,

---

[1]) Dans un dialecte naturellement développé, chaque mot aboutit en une seule forme; au moins c'est la théorie des "Junggrammatiker". Mais rien n'est moins un dialecte naturel que l'anglo-normand cent ans après son commencement. Surtout les emprunts continuels faits aux dialectes du continent occasionnaient de doubles formes phonétiques.

[2]) Voy. l'édition de M. Wright II, 446 (Appendice II). C'est d'après lui que j'ai donné la date du manuscrit Cotton Julius A. V; voy. l. c. I, page XXI.

écrivant au XIIIe siècle, connaît si bien la médiocrité de ses vers qu'il en demande pardon au lecteur:

De le franceis ne del rimer
Ne me dait nuls hom blamer,
Kar en Engletere fu né
E nurri lenz e ordiné[1]).

Ensuite il ne faut pas ériger un mur insurmontable entre les copistes et les auteurs. Les connaissances et la culture de ceux-ci n'ont pas dû être bien supérieures à celles possédées par les copistes. Un grand nombre, peut-être la plupart, de nos manuscrits ont été exécutés par des étudiants aux collèges et aux universités[2]); et la grande masse des poèmes anglo-normands dérivent sans doute d'anciens étudiants devenus plus tard fonctionnaires ecclésiastiques ou séculiers. Les fautes qu'on doit reprocher aux copistes, ont dû avoir quelque chose de correspondant au moins dans quelques-uns des auteurs. En général, ceux-ci ont été largement favorisés par les philologues aux dépens des copistes. On ferait peut-être bien de se rappeler une parole de ce judicieux critique Quintilien: Quæ in veteribus libris reperta mutare imperiti solent, et dum librariorum insectari volunt inscientiam, suam confitentur[3]). Du reste, les copistes eux-mêmes se croyaient

---

[1]) D'après l'*Hist. litt.* XXVIII, 180. En France, au contraire, on se vante de la parfaite mesure de ses vers:

Ore vos comencerai l'estoire qui mult est bien rimée,
Tute faite par metre, sanz sillabe faussée.
Romania V, 8.

Seignours, oez chançon dont li ver sunt bien fait.
Michel, *Rapports*, page 79.

Plest-vos oïr chançon bien fete et compasée?
Ibidem, page 116.

[2]) Voy. par exemple Anstey, *Munimenta Academica* I, 302.

[3]) *Institutio oratoria* IX, 4, 39.

souvent égaux aux auteurs et se produisaient comme poètes ou remanieurs. La versification des parties remaniées n'est pas toujours inférieure à celle des parties originales, témoin la *Chronique* de Fantosme, dont il a déjà été question.

Une preuve ultérieure du mètre incorrect des auteurs anglo-normands est fournie par les poètes moyens-anglais. Quand ils se mettaient à imiter la versification anglo-normande, ils faisaient des vers assez boiteux. Tantôt il y manquait des syllabes, tantôt il y en avait de trop. Cette négligence qui, à peu d'exceptions près, dura jusqu'à l'époque de Shakspere, reflétait sans doute le caractère de la versification qu'ils imitaient[1]). Cependant, ces irrégularités des vers anglais dépendaient peut-être en partie de ce qu'on ne cessait pas l'application des anciennes règles anglaises, tout en acceptant une nouvelle théorie.

Toute cette question serait tranchée, si nous possédions des poèmes autographes en vers fautifs. On en découvrira peut-être un jour; jusqu'à présent je n'en connais pas d'exemple authentique. M. Luard, qui a publié les *Vies d'Edouard le Confesseur*, paraît croire que le manuscrit Ee. III. 59 de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, contenant l'*Estoire de Seint Aedward le Rei*, a été exécuté par l'auteur lui-même[2]). Mais cela

---

[1]) Voir, sur la versification moyenne-anglaise, l'*Englische Metrik* de M.Schipper, pages 108, 109, 439 et suiv., et le *Romeo und Julia* de Mommsen, pages 109 et suiv. Il est vrai qu'il existe des poèmes moyens-anglais dont les vers sont d'une longueur égale, comme l'*Orrmulum;* mais naturellement on tombait parfois sur des modèles corrects, soit anglo-normands soit français.

[2]) Voir la Préface de l'édition de M. Luard, pages XI et suiv.

n'est nullement prouvé, et en lisant certains passages manifestement fautifs, on est porté à en douter. Toutefois ce manuscrit, offert en cadeau à la reine Eléonore, est exécuté avec un certain soin qui mérite toute attention, et, à tout prendre, ce doit être une copie fidèle. La versification boiteuse du poème reproduit par ce manuscrit est donc un bon spécimen de la versification anglo-normande du milieu du XIIIe siècle.

Cependant, M. Koch s'est expressément opposé à l'idée d'une versification fautive sortant de la plume des auteurs anglo-normands[1]), parce qu'il lui semble impossible qu'une nation entière ait tout à coup perdu le sentiment du rythme[2]). Mais personne ne dit qu'il se soit effacé subitement; qu'il l'ait fait peu à peu, c'est ce que je persiste à croire. Si M. Koch avait compris ainsi la perte dont il parle, il ne l'aurait peut-être pas trouvée impossible. Qu'on se souvienne que les Anglo-Normands se plaignent d'avoir perdu le sentiment de la langue elle-même. J'ai déjà cité l'aveu de Wilham de Wadington; nous lisons des plaintes pareilles dans Luces de Gast, écrivant au XIIe siècle, et dans l'*Estoire de Seint Aedward le Rei*, composée au XIIIe siècle[3]). Tout le monde sait que le français des derniers auteurs anglo-normands était devenu proverbial pour sa détérioration[4]). Bref,

---

[1]) Voy. son édition des poèmes de *Chardri*, pages XLIII e suiv.

[2]) Cette expression est conforme aux vues de M. Koch; avec notre manière de voir, on pourrait la remplacer par "principe métrique" en général.

[3]) Voir mon *Etude sur le dial. anglo-norm.*, pages 12 et suiv.

[4]) Il y a dans les *Political Songs*, publiés par M. Wright, une curieuse satire sur le français employé en Angleterre; voy. l. c page 63. D'autres satires de la même espèce sont indiquées par M. Fr. Michel, page II et note du *Mystère de Saint Louis*, publié

la position du français en Angleterre à une certaine époque après la conquête devint celle du latin dans la société du moyen âge. Un auteur de l'école de Stratford-atte-Bowe pourrait sans peine rivaliser avec le prêtre qui baptisait les enfants en se servant de cette formule: Baptizo te in nomine patria et filia et Spiritus S. [1]). La langue elle-même étant tellement maltraitée par ceux qui la parlaient et l'écrivaient, quel sort peut-on attendre pour la versification avec ses règles compliquées et délicates? Il serait extraordinaire que celle-ci eût seule échappé à la ruine générale qui fondit sur la langue. Aussi M. Suchier a-t-il reconnu que la césure était irrégulière ou négligée dans la poésie anglo-normande [2]). M. P. Meyer a remarqué que la division des vers en strophes était également parfois très irrégulière dans cette poésie [3]).

Une grande difficulté pratique est inséparable des opinions défendues ici. D'une part, il est incontestable que des poèmes originairement corrects se cachent sous des copies fautives. D'autre part, des copies pareilles nous transmettent souvent des poèmes composés en de mauvais vers. Comment peut-on dès lors savoir quelle espèce d'original est contenue dans ces manuscrits? Parfois il doit être impossible d'y parvenir, même avec la connaissance d'un grand nombre de manuscrits rendant

---

pour le Roxburghe Club, 1870. Comparez aussi la *Romance of Blonde of Oxford and Jehan of Dammartine*, publié par M. Le Roux de Lincy, pour la Société de Camden, Westminster 1858. Comme les Anglo-Normands, les Italiens ont aussi fait de mauvais vers français; voir M. Meyer, *Documents manuscrits*, page 159.

[1]) Voir Burckhard, *De linguæ latinæ in Germania fatis*, I, 56.

[2]) *Über Saint Auban*, pages 19 et suiv. La césure irrégulière de Garnier de Pont Sainte Maxence dépend peut être d'une influence anglo-normande.

[3]) Voy. la *Romania* IV, 376 et suiv.

le même poème, mais dans beaucoup de cas, il existe des moyens de s'en assurer.

D'abord on peut dire d'une manière générale que les poèmes du premier siècle après la conquête (1066—1166) sont correctement écrits. S'ils se rencontrent en mauvais état dans les manuscrits, la faute en retombe presque toujours sur les copistes. Au contraire, les poèmes écrits après le milieu du treizième siècle sont toujours très suspects. Probablement n'y a-t-il aucun poème anglo-normand [1]) de cette époque qui ait été bien versifié par son auteur.

Tantôt il suffit de comparer deux ou plusieurs manuscrits pour obtenir un bon texte correct, comme pour le *Voyage de Saint Brandan* ou le *Tristan* de Thomas. Tantôt on n'a qu'à faire de légères corrections correspondant aux altérations les plus souvent commises par les copistes, pour que le bon mètre y soit. Alors il est très vraisemblable que ces corrections sont biens fondées. C'est ainsi que MM. Paris et Bos ont restitué le texte de la *Vie de Saint Gilles.* Quelquefois les rimes sont extrêmement fautives et accusent ainsi un auteur insoucieux de ses vers; comparez par exemple le *Hugues de Lincoln* ou l'*Historia Diocesis Petriburgensis.* En ce cas, on a tout lieu de croire que l'auteur ne s'est pas donné la peine de bien mesurer ses vers.

Mais dans la plupart des poèmes, la décision à prendre est loin d'être si facile. Il faut alors examiner de près les manuscrits. Y a-t-il par exemple un manuscrit rapproché de l'époque de l'original et observant les règles de la grammaire comme aussi les exigences du sens, on doit supposer que la versification de l'original

[1]) Il faut distinguer la littérature anglo-normande de la littérature française qui a existé en Angleterre, et qui, dérivant de Français purs, remplit toutes les exigences de l'art poétique français.

ne diffère pas considérablement de celle du manuscrit. La probabilité à cet égard devient plus grande, s'il y a plusieurs manuscrits dans le même cas. Ainsi, le texte qu'on obtient par une comparaison méthodique de tous les manuscrits des poèmes de *Chardri* doit être celui de l'auteur lui-même, ou peu s'en faut. Mais on peut se permettre des corrections substantielles et nombreuses dans les manuscrits qui offrent des textes incohérents et corrompus de toute manière, surtout s'ils sont beaucoup plus jeunes que leurs originaux ou qu'ils en dérivent par un grand nombre de copies intermédiaires. Cependant, cela restera souvent une énigme de savoir si les poèmes qu'ils reproduisent ont eu une bonne versification ou seulement une versification moins mauvaise que celle des manuscrits.

Il y a enfin des manuscrits qui méritent d'être jugés spécialement, par exemple celui de l'*Estoire de Seint Aedward le Rei* dont il a déjà été question. Le texte d'un tel manuscrit doit être laissé intact toutes les fois que cela est possible.

C'est en m'appuyant sur ces principes que je passerai, au chapitre V, la revue de tous les poèmes anglo-normands que je connais, pour essayer d'en déterminer la versification originale.

Chapitre IV.

Questions de détail.

Nombre des syllabes des mots. La versification fautive de la plupart des poèmes anglo-normands était, comme on l'a déjà vu, page 52, une conséquence inévi-

table de la prononciation incertaine d'un grand nombre de mots. Les poèmes corrects doivent leur bon mètre précisément à l'observation des règles phonétiques françaises. Chaque mot a donc, dans ces poèmes, la même valeur syllabique que dans le français du continent. Il y a quelques différences légères à signaler. Les poètes anglo-normands se sont permis de contracter la voyelle protonique avec la tonique qui la suit immédiatement, contraction qui ne se rencontre pas aussi tôt ni aussi fréquemment dans la littérature française continentale. Ainsi, par exemple, nous trouvons *o͡usum*, *ju* pour *jeu*, *se͡u* (*= secutum*) et beaucoup de faits analogues dans le *Voyage de Saint Brandan*, la *Vie de Saint Gilles*, le *Tristan* de Thomas, les poèmes d'Adgar et de frère Anger [1]. Puis quelques poètes, comme l'auteur du *Voyage de Saint Brandan*, Thomas, Adgar, Anger négligent aussi parfois un *e* protonique séparé de la tonique par une consonne, principalement au futur et au conditionnel de *faire: frai* = *ferai* etc. Même l'*e* post-tonique est quelquefois supprimé par ces auteurs, suppression qui est surtout fréquente dans l'*Estorie* de Gaimar.

Dans les poèmes incorrects, les différences d'avec le français continental sont nombreuses et considérables. M. Suchier en á fait une collection complète dans sa brochure *Über Saint Auban*, pages 27 et suiv. Seulement il faut se garder d'employer comme contrôle le mètre fautif des poèmes où on les trouve. C'est l'orthographe usuelle des manuscrits et les formes qu'ont prises les mots empruntés par le moyen-anglais qui doivent décider ces questions. Cependant, parmi les exemples de

---

[1]) Voyez, sur ces poèmes, les remarques de MM. Paris et Bos, Röttiger, Rolfs et P. Meyer.

M. Suchier, il y en a plusieurs dont l'orthographe confirme assez bien ce qu'il avance, de sorte qu'il est superflu d'en alléguer d'autres. On peut avoir des doutes sur une particularité. Les contractions telles que *a'bredune* pour *a Abredune* (page 29) doivent être spéciales à la *Vie de Sainte Modwenna* ou au manuscrit qui la contient; au moins n'en ai-je pas trouvé d'exemples dans les manuscrits que j'ai parcourus [1].

Elision et hiatus. Dans la première époque anglo-normande, on suivait les règles de l'élision et de l'hiatus établies en France. Tout au plus l'hiatus après les mots polysyllabes était-il plus fréquent en Angleterre; je renvoie, pour les détails, aux traités de MM. Rolfs et Röttiger sur les *Légendes* d'Adgar et le *Tristan* de Thomas, et à l'Introduction de M. Mall au *Computus.* Le *Voyage de Saint Brandan* n'offre d'exemples d'hiatus après les mots polysyllabes que dans la césure; voir mon *Etude sur le dialecte anglo-normand*, page 53.

Mais avec le temps on est arrivé à confondre et à oublier les règles de l'élision des monosyllabes, suite nécessaire de l'ignorance générale de la langue. Des exemples nombreux de l'incertitude des copistes à cet égard ont déjà été cités au chapitre II. Il n'est pas

---

[1]) On pourrait ajouter qu'avec l'accent tonique, les formes de certains mots ont changé de manière à influer sur leur valeur syllabique. La préposition *ovec* en est l'exemple le plus remarquable; *ovéc* donna *ové, óve, of;* la dernière forme est surtout fréquente dans l'*Estoire de Seint Aedward le Rei; victorie* peut avoir quatre syllabes et rimer avec *vie,* par exemple dans les *Political Songs,* p. 125, etc. Comparez *boutre* pour *bouter* dans le *Codex Digby 86,* page 41, l'anglais *castle, cattle* etc., et d'autre part *liver, escriver, quater (= quatre), joven* et autres orthographes anglo-normandes. Il y a même la rime *povérs: chiers* dans les *Political Songs,* page 186.

douteux que les auteurs eux-mêmes n'aient souvent écrit comme les copistes, et ainsi donné les formes pleines à l'article *le*, *la*, aux pronoms *ma*, *ta*, *sa*, [1]) et à la préposition *de* devant une voyelle; de plus, ils écrivent *de le*, *de les*, *a le*, *a les*, *en le*, *en les*.

Césure. Dans les poèmes où les vers ont un nombre fixe de syllabes, on retrouve les règles françaises sur la césure, par exemple dans le *Roman de Horn*, autant qu'on en peut juger, en comparant les manuscrits. Dans le *Voyage de Saint Brandan*, nous trouvons cette particularité qu'il y a constamment une césure au milieu de chaque vers, quoique le mètre soit octosyllabe. J'ai examiné en détail ce phénomène singulier dans mon *Etude sur le dialecte anglo-normand*, page 53.

A ceux qui ont oublié la base fondamentale de la versification française, on ne demandera pas qu'ils observent les règles de la césure. Très souvent celle-ci vient d'elle-même, fût-ce dans le poème le plus incorrect. Dans d'autres cas, il est possible que les Anglo-Normands aient cru l'observer, quoique la scansion choque une oreille française. Parcourons quelques vers de la *Chronique* de Langtoft. Je choisis un passage publié d'après plus d'un manuscrit, de sorte qu'on a un certain contrôle du texte. C'est le début de l'extrait de M. Michel; la partie correspondante de l'édition de M. Wright se retrouve vol. I, page 404.

1. Kaunt ly rays Edward | ad fet son finement,
Hors de Engleterre | est maundé privément
Al duc de Normendye | de son enterement

[1]) Comparez ce que j'en ai dit dans le *Litteraturblatt f. g. u. r. Ph.*, 1883, col. 182. Le *Bestiaire* de Philippe de Thaun en offre le premier exemple: *Sa ame;* voy. le *Recueil* de M, Meyer, p. 286.

Et ke le duk Harald | fiz le count[e] [1]) de Kent,
Fu ray coruné | par comune assent.
Le duk escrit al ray | et pry curtais[e]ment
Ke en amour le voylle | tenir son ser[e]ment,
Rendre [a] ly la terre | ouf l'encorounement
Oue esposer sa feille | sanz altre dowement
Et joyse la tere | ouf quant qe à ceo apent;
Et, si ceo ne voille, | sache-il seurment
Ke sur ly la querra | à la playn[e] estent.
Le ray Harald rescryt | et dist k'il n'ad talent
Sa feille esposer, | ne reen [or] ly sovent
Ke unkes ly promyst | terre ne tenement;
Si entrer veut sa tere | Harald sera présent.

Il se peut que la coupe de ces vers, indiquée par une barre verticale, ait satisfait les exigences des Anglo-Normands. Dans d'autres vers, il est complètement impossible d'admettre aucune espèce de césure. Citons par exemple les premiers vers de la *Bataille de Mansourah:*

Ky vodra de doël e de pité oier très-graunt
De bon William Long-Espée, ly hardy combatant,
Ke fust oscis en Babilone à la quarame-pernant,
Ke od le roi Louys alat, o son host mut graunt,
A un chastel de Babilone, Musoire est nomée,
Ke touz jours en peinime sera renomée,
Por ly rois qe fust pris en cele chevachée,
E les altres chivalers ki furent de sa meignée,
E ly counte de Artoise, sire Roberd li fers.
Ceo fu par son orguile, tant fu surquiders!
E meinz altres esquiers e pruz chivalers

[1]) Je copie le texte de M. Michel, en me servant des variantes apportées par lui ou par M. Wright, pour l'améliorer quand il y en a lieu.

I perderunt la vie, tant urunt desturbers!

E meint homme vailant i avoit dunqe oscis.

E ly bon Willam Long-Espée, li chivaler hardiz, etc.

Dans la plupart de ces vers, la césure manque absolument. Dire qu'elle a été mobile et se trouve tantôt ici tantôt là, revient au même, car l'on ne peut manquer de trouver quelque part une sorte de pause dans un vers d'une certaine étendue.

Enjambement. La seule chose à remarquer, ce sont les enjambements extraordinaires de l'*Estoire de Seint Aedward*, par exemple:

V. 1427. Puis d'Aufre mun frère, ki
Asorbez muruit en Heli.

V. 2236. Of autres enseignes ke ai
Dit, la vérité ben sai.

V. 2240. Kar Seint Pere, ki est vicaire
Deu, ca co dist suvent repaire.

V. 2984. Respund li gentilz rei Aedward:
»Ore venge dunc avant, de part
Deu, ki bone garaisun
L'en doint par ma beneicun».

Rime. Ce qu'il y avait de plus frappant et de plus populaire dans la versification française, c'était la rime. Aussi la gardait-on pure en Angleterre, tandis que le nombre des syllabes et la césure étaient négligés. Il y a même des poèmes où la rime est particulièrement soignée, comme dans le *Voyage de Saint Brandan* et le *Miracle de Sardenai*, où abondent les rimes léonines et les rimes riches. S'il y a des rimes telles que *regne: batesme* dans l'*Estorie* de Gaimar, vers 957, *Quaresme: ensemble ibidem* 1277, *Edeling: retint ibidem* 1797, et des rimes analogues dans d'autres poèmes, cela ne doit pas surprendre, car on en trouve de pareilles dans l'ancienne poésie fran-

28



